



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

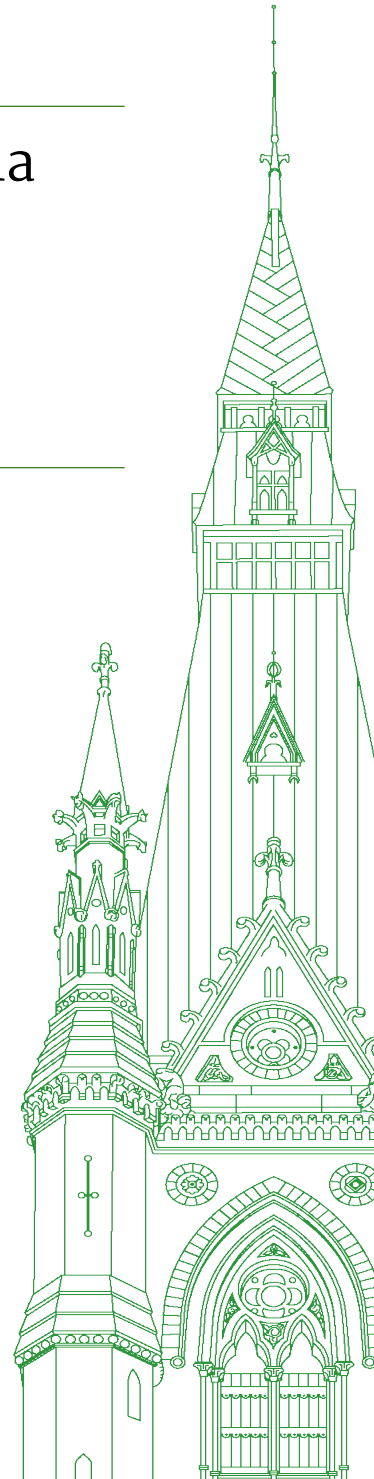
Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 025

Le jeudi 18 juin 2020

Président : L'honorable Anthony Rota



Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19

Le jeudi 18 juin 2020

• (1205)

[Traduction]

Le président (L'hon. Anthony Rota (Nipissing—Timiskaming, Lib.)): La séance est ouverte.

Bienvenue à la 25^e réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

[Français]

Je rappelle à tous les députés qu'afin d'éviter des problèmes de son, les députés qui participent en personne ne devraient pas se connecter à la vidéoconférence.

[Traduction]

Je rappelle à celles et à ceux qui se joignent à nous par vidéoconférence, que, lorsque vous intervenez, vous devez utiliser le canal correspondant à la langue dans laquelle vous parlez.

[Français]

Comme à l'habitude, veuillez adresser vos remarques à la présidence, s'il vous plaît.

[Traduction]

Je crois comprendre qu'il n'y a pas d'annonce ministérielle aujourd'hui.

Nous allons maintenant passer à la présentation des pétitions. J'aimerais rappeler aux honorables députés que toute pétition présentée pendant la réunion du Comité spécial doit avoir été certifiée par le greffier des pétitions.

La première pétition sera celle de Mme May.

[Français]

Nous demandons aux députés qui participent en personne à la réunion de bien vouloir venir porter au Bureau le certificat signé une fois la pétition présentée.

[Traduction]

Mme Elizabeth May (Saanich—Gulf Islands, PV): Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole aujourd'hui pour présenter deux pétitions.

La première provient d'un certain nombre d'électeurs et d'autres personnes qui ont signé la pétition électronique demandant au gouvernement fédéral d'examiner la nécessité d'un mécanisme fédéral permanent de financement des transports en commun. Les pétitionnaires font remarquer que l'actuel plan de transports en commun vieux de 10 ans prendra fin en 2027 et qu'il est très important d'avoir des transports en commun produisant de faibles émissions pour atteindre les objectifs climatiques à long terme. Ils demandent que le gouvernement fédéral mette en place un mécanisme de financement permanent allant bien au-delà du plan décennal des

transports en commun et qu'il collabore avec tous les ordres de gouvernement pour fournir un financement durable, prévisible, à long terme et adéquat.

La deuxième pétition porte sur une question qui a beaucoup retenu l'attention du pays il y a quelques mois, mais qui n'est pas oubliée. Il s'agit du conflit sur le territoire des Wet'suwet'en au sujet de la Coastal Gaslink et de la nécessité pour le gouvernement du Canada de respecter la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ainsi que les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Ils demandent à la GRC de se retirer, précisant qu'elle a violé la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Le président: La parole est maintenant à M. Manly.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le président, cette pétition a été présentée par des électeurs de ma circonscription, Nanaimo—Ladysmith, qui sont très préoccupés par les changements climatiques et par les mesures prises par le gouvernement à cet égard.

Ils demandent au gouvernement, à la Chambre des communes et au Parlement de mettre à jour les cibles du Canada en matière de lutte contre les changements climatiques afin de tenir compte des données scientifiques et du rapport de 2018 du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, d'éliminer toutes les subventions à l'industrie des combustibles fossiles, d'investir dans une transition équitable pour les travailleurs du pétrole et du gaz, de cesser d'acheter, de subventionner ou de soutenir toute infrastructure future de combustibles fossiles et d'investir dans l'énergie propre, renouvelable et d'autres possibilités d'investissement climatique et socialement responsable.

J'aimerais remercier mon électeur, Vic Brice, d'avoir présenté cette motion.

Le président: Nous passons maintenant à M. Reid.

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le président, les 550 pétitionnaires attirent l'attention de la Chambre sur la situation de deux prisons agricoles fédérales à Kingston. Les plans du gouvernement précédent visant à fermer ces prisons ont suscité beaucoup d'opposition dans la collectivité. Le gouvernement actuel a accepté de garder l'établissement ouvert, mais les pétitionnaires estiment que les plans actuels du Service correctionnel du Canada en vue de la réouverture des prisons agricoles sont très loin de ce que la population avait en tête. Les plans actuels prévoient que 4,3 millions de dollars seront consacrés à une exploitation de lait de chèvre industriel, sous la supervision d'une multinationale chinoise, lait destiné à des préparations pour nourrissons qui seront exportées vers la République populaire de Chine.

Les pétitionnaires font valoir que la culture de fruits et légumes frais convenant mieux aux banques alimentaires et à la distribution aux membres de la collectivité qui souffrent d'insécurité alimentaire serait une utilisation plus conforme aux valeurs de la collectivité de Kingston. Les pétitionnaires font remarquer que, ce faisant, nous ferions en sorte que nos politiques d'exportation coïncident davantage à la pratique du Canada qui consiste à ne jamais importer de biens produits en totalité ou en partie par des prisonniers.

Le président: Nous passons maintenant à M. Johns.

M. Gord Johns (Courtenay—Alberni, NPD): Monsieur le président, c'est un privilège et un honneur de présenter une pétition recueillie sous la houlette de Cathy Van Herwaarden, de la Parksville-Qualicum Retired Teachers' Association. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada d'élaborer un régime d'assurance-médicaments pancanadien complet à payeur unique et universel garantissant l'accès de tous les Canadiens aux médicaments et aux fournitures médicales nécessaires, peu importe leurs moyens financiers.

Ils signalent que le coût des médicaments d'ordonnance et des fournitures médicales nécessaires au Canada est excessif et varie grandement d'une province et d'un territoire à l'autre. Ils mentionnent également que ce coût augmente considérablement d'année en année. Ils affirment que trop de Canadiens n'ont pas les moyens d'acheter leurs médicaments d'ordonnance ni leurs fournitures médicales ou qu'ils doivent choisir entre se les procurer, manger et se loger. Ils disent qu'il est maintenant temps d'instaurer un régime d'assurance-médicaments universel à payeur unique pour tous les Canadiens.

Le président: Monsieur Genuis.

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le président, je vais présenter trois pétitions aujourd'hui.

La première porte sur les armes à feu. Les pétitionnaires font remarquer que presque tous les crimes violents commis à l'aide d'une arme à feu au Canada, y compris lors de la terrible fusillade qui s'est récemment produite en Nouvelle-Écosse, l'ont été avec des armes illégales, les personnes qui les détenaient n'étant pas autorisées à les posséder. Compte tenu de ces données claires, la confiscation de biens à des citoyens respectueux des lois est une diversion qui nous distrait du travail important à faire pour éviter que des armes à feu ne se retrouvent entre les mains de criminels.

Les pétitionnaires demandent, premièrement, d'annuler le décret du 1^{er} mai interdisant certaines armes à feu; deuxièmement, de proposer des mesures pour lutter efficacement contre l'utilisation illégale des armes à feu par les criminels tout en respectant les droits des citoyens respectueux des lois; et troisièmement, de veiller à ce que les modifications importantes aux lois canadiennes sur les armes à feu soient uniquement apportées par le Parlement et non par le gouvernement ou par la GRC qui agissent unilatéralement.

La deuxième pétition porte sur le projet de loi C-7 d'initiative ministérielle. Tandis qu'on parle de plus en plus de la nécessité d'améliorer les soins de longue durée, le gouvernement a plutôt mis l'accent sur l'élargissement de l'euthanasie, avant même l'examen quinquennal prévu par la loi. Une partie du projet de loi C-7 vise à éliminer la période de réflexion de 10 jours et à réduire le nombre de témoins requis pour obtenir le consentement du patient. Les pétitionnaires s'opposent au fait que le gouvernement cherche à supprimer des mesures de protection au lieu d'offrir aux aînés des conditions de vie dignes, et ils ne voient pas la logique de cette décision.

La troisième pétition appuie le projet de loi S-204 qui érigerait en infraction criminelle le fait d'aller à l'étranger pour recevoir un organe prélevé sur une personne non consentante, et qui créerait également un cadre en vertu duquel une personne pourrait être interdite de territoire au Canada si elle participait à la pratique horrible du prélèvement forcé d'organes.

Je recommande l'adoption de ces trois pétitions au Comité. Merci, monsieur le président, et je vous souhaite un bon été.

• (1210)

Le président: Merci.

Nous passons maintenant à M. Lamoureux.

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le président, j'ai le plaisir de déposer une autre pétition signée par des résidents de Winnipeg-Nord. Ils réclament un programme national d'assurance-médicaments et demandent, tant au premier ministre qu'aux députés de tous les partis politiques, de comprendre et d'évaluer l'importance d'un programme national d'assurance-médicaments. Plus précisément, il s'agit de faire en sorte que le gouvernement fédéral collabore avec les autres paliers pour faire en sorte que nous ayons un tel programme dans un avenir proche.

Le président: Présentation de pétitions.

[Français]

Nous allons maintenant passer aux déclarations des députés.

[Traduction]

La première déclaration sera faite par M. Casey.

M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.): Monsieur le président, en période difficile, nous nous tournons vers ceux qui nous inspirent. À l'Île-du-Prince-Édouard, cela inclut Lorie Kane. Lorie travaille inlassablement à la promotion de son île bien-aimée. Elle a été quatre fois gagnante du tournoi de la Ladies Professional Golf Association, elle a remporté cinq fois le Legends Tour et elle est membre de l'Ordre du Canada. Elle a été intronisée au Panthéon des sports du Canada.

Outre qu'elle est une golfeuse de calibre mondial, Lorie est une personne authentique et généreuse qui a consacré beaucoup de temps et d'énergie à une multitude de causes caritatives. Il n'est pas exagéré de dire que son travail de collecte de fonds pour les organismes de bienfaisance voués à la santé des enfants a littéralement sauvé des vies, et je ne saurais trop insister sur le rôle qu'elle a joué pour inspirer les insulaires à participer et à bouger.

Lorie s'est toujours comportée avec grâce et humilité, fidèle à la tradition de l'Île. Je vous invite à vous joindre à moi pour féliciter Lorie Kane — source de fierté et de joie de l'Île-du-Prince-Édouard — pour son entrée bien méritée au Panthéon des sports canadiens.

Le président: Nous passons maintenant à M. Mclean.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le président, je rends hommage à Covid nineTEEN, non pas à la pandémie prononcée à l'anglaise, mais à l'organisation de jeunes bénévoles qui est née de la récente pandémie et qui s'est donnée pour mission de servir notre collectivité. Nine, c'est neuf et teen, c'est l'âge de l'adolescence, celui des bénévoles.

Au cours du dernier mois, ces jeunes leaders inspirants ont déployé leurs efforts de manière virtuelle. Grâce à la danse, à la musique, aux arts et à l'athlétisme, ils nous ont permis de nous divertir pendant le confinement avec des présentations gratuites. Les internautes ont contribué par l'entremise du site à l'Alberta Children's Hospital Foundation. Ces jeunes leaders ont tenu promesse.

Malheureusement, le spectacle des talents virtuels de la semaine dernière a été piraté et a donné lieu à des interventions viles et secitaires. Le monde en ligne permet en effet aux lâches qui se cachent derrière leur écran d'afficher des commentaires déplaisants sous le couvert de l'anonymat. Je leur dis: « Montrez-vous. Quand vous dépassez les bornes, il y a des conséquences pour nous tous, et aucun média ne devrait accepter de diffuser quelque commentaire que ce soit sans en identifier l'auteur ».

Je remercie mes amis de Covid nineTEEN de tout ce qu'ils ont fait et de tout ce qu'ils continueront de faire. Nous sommes tous très fiers de vous.

Le président: Nous passons maintenant à M. Levitt.

M. Michael Levitt (York-Centre, Lib.): Monsieur le président, j'offre mes plus sincères félicitations à tous les élèves de ma circonscription de York-Centre qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires, ainsi qu'à leur famille. Au cours des six dernières années, j'ai eu l'honneur d'assister à des cérémonies de remise de diplômes dans les écoles secondaires et, si la COVID-19 a changé les choses cette année, les réalisations des finissants sont encore plus importantes, car ils ont tous relevé et surmonté ce défi.

Chaque année, j'ai hâte de voir l'enthousiasme sur le visage des élèves qui reçoivent leur certificat, mais aussi l'immense fierté sur le visage de leurs parents, de leurs grands-parents, des personnes qui prennent soin de ces jeunes et de leurs frères et sœurs.

Cette année, nos diplômés ne pourront peut-être pas voir nos visages, mais nous rayonnerons de fierté plus que jamais. Je tiens à féliciter tous ces élèves. C'est une grande réalisation que vous chérez toujours. J'espère que vous prendrez tous le temps de réfléchir aux expériences que vous avez vécues à l'école secondaire avec des enseignants et des amis, ainsi qu'à toutes les leçons que vous avez apprises, et je souhaite que vous emportiez ces souvenirs avec vous alors que vous passerez à votre prochaine aventure.

• (1215)

[Français]

Le président: Nous allons continuer avec Mme Michaud.

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le président, quelle fin d'année particulière nos jeunes vivent-ils cette année! C'est d'autant plus vrai pour les finissantes et les finissants du secondaire. Nous sommes peinés pour eux que cette grande étape se termine si soudainement.

Alors que les dernières semaines de leur cinquième année du secondaire devraient être remplies de joies, de rires et de pleurs, entourés d'amis et de professeurs ayant marqué leur adolescence, ils vivent plutôt confinés à la maison.

Je tiens à leur souhaiter la meilleure des chances pour la suite. Ils emprunteront sous peu des chemins qui, je l'espère de tout cœur, les mèneront vers une carrière qui saura les passionner. Quoi qu'il en soit, nous nous souviendrons de la cohorte de 2020 comme d'un groupe de jeunes courageux et résilients.

Chères finissantes et chers finissants de partout au Québec, avec une pensée particulière pour les jeunes d'Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, partout où vous irez, dans toutes les étapes que vous aurez à traverser, gardez cela en tête, et surtout, gardez la tête bien haute.

Je vous souhaite une bonne continuation à toutes et à tous!

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Louis.

M. Tim Louis (Kitchener—Conestoga, Lib.): Monsieur le président, nos travailleurs de soutien professionnels sont en première ligne et méritent notre appui. Dans la région de Waterloo, nous veillons à manifester ce soutien.

Hier, en partenariat avec la Fondation Cowan, le Conestoga College a annoncé la première stratégie intégrée du Canada pour appuyer la formation et l'éducation des préposés aux services de soutien à la personne. Cette collaboration novatrice permettra de créer le programme des services de soutien à la personne le plus avancé qui soit sur le plan technologique au Canada.

En s'appuyant sur l'actuel Cowan Health Sciences Centre du collège, un épice centre sera créé pour l'apprentissage à distance, ce qui éliminera bon nombre des obstacles financiers, des déplacements nécessaires et du temps actuellement exigé pour celles et ceux qui étudient les services de soutien à la personne. Il tirera également parti du modèle de salle de classe du Conestoga College, le premier du genre, pour offrir aux étudiants du programme de PSP une expérience d'apprentissage pratique.

Merci aux préposés aux services de soutien à la personne qui jouent un rôle vital dans notre système de santé en favorisant la dignité et l'indépendance des clients. Ce soutien ne serait pas possible sans la générosité de la Fondation Cowan et de sa présidente, Maureen Cowan, pour son merveilleux don de 5 millions de dollars au profit du bien-être des Canadiens.

Que le souvenir de sa grand-mère, Frances, se perpétue.

Le président: Nous passons maintenant à M. Vis.

M. Brad Vis (Mission—Matsqui—Fraser Canyon, PCC): Monsieur le président, les Canadiens handicapés sont habitués à relever des défis, mais ils ne devraient pas avoir à faire face à plus de difficultés à cause de la COVID-19, tandis que d'autres personnes ont reçu l'aide dont elles avaient besoin. Les libéraux ont attendu des mois pour régler ce problème. Puis, lorsqu'ils ont présenté un projet de loi pour les Canadiens handicapés la semaine dernière, ils ont exigé que le Parlement en accélère l'adoption. Les conservateurs appuient cette initiative, mais nous savons que les projets de loi d'initiative ministérielle précipités finissent par décevoir les Canadiens.

Nous proposons de rappeler immédiatement le Parlement pour débattre de ce projet de loi et pour l'adopter, ce qui aurait pu être fait la semaine dernière si les libéraux ne s'y étaient pas opposés. Ce retard, que nous aurions pu éviter, nuit aux Canadiens handicapés. Le gouvernement a même dit qu'il aurait pu atteindre les mêmes objectifs par voie de réglementation. Si c'est vrai, qu'il le fasse.

Mieux encore, qu'il rappelle le Parlement pour l'été. Les libéraux ont utilisé la COVID-19 à leurs propres fins politiques et ont tourné le dos aux Canadiens handicapés en leur refusant le soutien dont ils avaient besoin en temps opportun.

Le président: Nous allons poursuivre avec M. Schiefke.

[Français]

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le président, la pandémie de la COVID-19 a eu un effet énorme sur les entrepreneurs et les propriétaires de petites entreprises. C'est vrai aussi pour ma communauté de Vaudreuil—Soulanges. C'est pourquoi, aujourd'hui plus que jamais, nous devons soutenir notre économie locale en choisissant de consommer des produits de chez nous.

Dans Vaudreuil—Soulanges, nous sommes chanceux d'avoir une tonne de merveilleux commerçants locaux. J'encourage tous les gens de Vaudreuil—Soulanges à les découvrir en visitant le site www.achatlocalvs.com, où il y a une section sur l'achat local et une liste des commerçants de notre communauté qui répondront à tous leurs besoins.

[Traduction]

Comme nos possibilités de déplacement sont plus limitées que jamais, j'encourage mes concitoyens à redécouvrir tout ce que notre belle collectivité de Vaudreuil—Soulanges a à offrir. Que ce soit en faisant de la randonnée, du vélo, du kayak, de la navigation de plaisance, du canot ou simplement en allant manger dans un restaurant ou en prenant un pique-nique dans le parc, c'est en achetant local et en redécouvrant notre coin de pays que nous pouvons nous soutenir les uns les autres tout en profitant de notre été qui sera trop court.

[Français]

Le président: Nous continuons avec Mme Mendès.

Mme Alexandra Mendès (Brossard—Saint-Lambert, Lib.): Monsieur le président, la pandémie qui nous assomme depuis le début de l'année a demandé des efforts surhumains à toutes celles et ceux qui travaillent dans les services de santé et les services essentiels. Cela a aussi demandé un niveau de créativité et de flexibilité de l'ensemble de la fonction publique du Canada. Tout particulièrement en ce qui touche notre travail à la Chambre, ces demandes ont été satisfaites haut la main par les équipes parlementaires de l'Administration, des technologies de l'information et des télécommunications du Parlement.

Je ne saurais leur exprimer adéquatement toute mon admiration pour l'immensité de la tâche accomplie. Ils et elles ont démontré une ardeur à la tâche et un esprit d'innovation absolument remarquables. Nous leur devons une fière chandelle. Je crois que mes collègues se joindront à moi pour remercier très chaleureusement toutes ces équipes qui nous ont permis de poursuivre nos fonctions parlementaires aussi efficacement.

• (1220)

[Traduction]

Le président: Passons à M. Lobb.

M. Ben Lobb (Huron—Bruce, PCC): Monsieur le président, je tiens à féliciter tous les diplômés de 2020 de Huron—Bruce, de l'école secondaire, de la huitième année et même de la maternelle. Félicitations. Vous avez tous travaillé très fort et nous sommes fiers de vos réalisations.

Je veux également remercier tous les enseignants, l'administration, le personnel de soutien, ainsi que les parents, les grands-parents et les familles élargies. Votre soutien a fait toute la différence et a contribué à l'important accomplissement de ces enfants.

La bonne nouvelle, c'est que le meilleur est à venir. Nous appuyons, encourageons et reconnaissons tous vos efforts, et nous vous en félicitons. Au plaisir de vous revoir et de voir toutes vos réalisations extraordinaires. Je vous souhaite la meilleure des chances. Nous nous reverrons.

Le président: Nous allons poursuivre avec M. Scarpaleggia.

M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.): Monsieur le président, dimanche dernier, j'ai assisté à un merveilleux rassemblement dans la ville de Pointe-Claire, dans ma circonscription, en faveur de Black Lives Matter.

Je tiens à féliciter les organisateurs, Allison Saunders et Kathleen McAdams, qui nous ont réunis en si grand nombre pour poser un genou à terre en signe de solidarité pour le changement. Le message était clair: nous devons écouter et prendre des mesures pour changer nos institutions.

L'événement a été remarquable à bien des égards, mais une chose qui a attiré mon attention, c'est le nombre de parents qui ont amené leurs jeunes enfants. Cela m'a fait penser à la chanson *Teach Your Children*. Quelle meilleure façon de le faire que de les amener à participer à une manifestation aussi inspirante de solidarité communautaire pour mettre fin au racisme systémique.

Merci également au révérend Christopher Belle, qui nous a fait l'honneur de ses paroles empreintes d'unité, de paix et d'espoir.

Le président: Nous passons maintenant à Mme Block.

Mme Kelly Block (Sentier Carlton—Eagle Creek, PCC): Monsieur le président, dimanche prochain, de nombreux Canadiens et moi célébrerons les pères.

Je suis vraiment choyée d'avoir dans ma vie d'incroyables modèles de paternité. Mon père, Ernie, et mon beau-père, Henry, ont tous deux été des voix de sagesse et de raison qui m'ont aidée à naviguer dans la vie. Mon mari, Milton, avec son amour et son dévouement indéfectibles pour nos enfants, et maintenant la prochaine génération de pères dans notre famille, mon fils, Theo, et mes gendres, Jeff, Nic et Michael, me comblent au-delà de toute mesure lorsque je les vois aimer et éduquer nos petits-enfants.

Dimanche, j'espère que les Canadiens de partout au pays se joindront à moi pour témoigner leur reconnaissance à leurs pères qui aiment, protègent et guident leurs enfants, les aident à s'épanouir et à donner le meilleur d'eux-mêmes.

Joyeuse fête des Pères.

Le président: Madame Dancho.

Mme Raquel Dancho (Kildonan—St. Paul, PCC): Monsieur le président, c'est un honneur de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui pour souligner le Mois de la fierté 2020.

Étant donné les exigences d'éloignement physique, nous ne verons pas de grands défilés ni célébrations, la fierté sera plutôt virtuelle. Je suis heureuse que nous puissions nous réunir d'une nouvelle façon pour célébrer les libertés durement gagnées par la communauté LGBTQ et ses alliés.

C'est aussi la Semaine nationale de la fonction publique et je m'en voudrais de ne pas mentionner la discrimination historique dont ont été victimes les membres de la communauté LGBTQ qui travaillent dans la fonction publique fédérale et dans les Forces armées canadiennes. Il y a trois ans, ces personnes ont enfin reçu des excuses officielles présentées à la Chambre des communes pour cette discrimination historique.

Ce sont des choses comme celle-ci qui nous rappellent à quel point la fierté est importante. Toute personne, peu importe son orientation sexuelle et son expression sexuelle, mérite d'être traitée avec dignité, compassion et respect.

Nous avons fait beaucoup de chemin, et j'ai hâte de contribuer à faire du Canada un pays plus inclusif où tous peuvent vivre, s'épanouir et être libres. Au nom du caucus conservateur, je vous souhaite un joyeux Mois de la fierté, Canada.

[Français]

Le président: Madame Hughes, vous avez la parole.

Mme Carol Hughes (Algoma—Manitoulin—Kapusking, NPD): Monsieur le président, les résidents d'Algoma—Manitoulin—Kapusking font tout ce qu'ils peuvent pour lutter contre la COVID-19. Que ce soit en restant chez eux, en évitant les foules, en suivant les protocoles, en effectuant des travaux essentiels, en réoutillant leurs entreprises ou en se portant volontaires pour confectionner des équipements de protection individuelle, ces fiers habitants du Nord relèvent les défis avec leur esprit habituel, une certaine ingéniosité et beaucoup de détermination.

[Traduction]

Au cours du prochain mois, cette ingéniosité sera de nouveau à l'honneur, tout en célébrant la fierté, la Journée nationale des peuples autochtones, la Saint-Jean-Baptiste ou la fête du Canada, qui sont des événements dynamiques dans des circonstances normales. Les gens du Nord trouvent des façons créatives de tisser des liens et de mettre en valeur leurs collectivités. Je suis très fière de représenter ces gens de coeur.

Je remercie tout particulièrement toutes les personnes qui fournissent des services essentiels et qui travaillent dans des circonstances exceptionnelles. Veuillez vous joindre à moi pour les remercier. Nous sommes tous dans le même bateau.

[Français]

Le président: Mme Gill, vous avez la parole.

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le président, la semaine prochaine, nous célébrerons notre fête nationale d'une manière particulière, en ces temps encore plus particuliers, mais toujours avec coeur.

Comme Nord-Côtière et Québécoise, et au nom du Bloc québécois, je souhaite exprimer aujourd'hui tout mon amour pour ma nation et mon pays, le Québec. Forgés par nos traditions, par notre histoire, par notre langue commune et, bien sûr, par notre présent, nous sommes les irréductibles qui malgré vents et tempêtes sont toujours debout, forts, vivants et vivifiants.

Chez nous, que ce soit à Sept-Îles, à Gaspé, à Valleyfield, à La Prairie, à Matane, à Rouyn, à Chicoutimi, à Québec, à Belœil, à Montréal ou partout ailleurs au Québec, nous sommes animés par cette fierté commune, qui se traduit tant par la vitalité de nos régions que par le caractère majestueux de notre fleuve, et qui s'incarne aussi dans nos artistes, que nous avons hâte de revoir sur scène, en personne, et dans nos familles, que nous avons également hâte de serrer dans nos bras.

Le 24 juin prochain, j'invite donc tous les Québécois à fêter ensemble, même à distance, peu importe où ils sont, leur fierté d'appartenir à ce peuple unique, le nôtre, qui contribue à la richesse du monde.

Je souhaite une bonne fête nationale du Québec à tous.

• (1225)

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Warkentin.

M. Chris Warkentin (Grande Prairie—Mackenzie, PCC): Monsieur le président, mes électeurs croient que dans une démocratie, le Parlement est un service essentiel. La responsabilité et la transparence ne devraient jamais être facultatives pour un gouvernement, quel qu'il soit, mais le premier ministre a fait fi de la volonté des Canadiens et, avec l'aide du NPD, il a fermé le Parlement.

Les Canadiens ne seront pas réduits au silence. Les travailleurs du secteur de l'énergie, les propriétaires d'entreprise, les gens de métier, les familles d'agriculteurs, les aînés et d'autres résidents de la région de Peace Country continueront de se faire entendre. Je vais continuer de me battre pour les gens que le premier ministre préfère ignorer. Notre équipe conservatrice continuera d'être la voix de ceux qui sont passés entre les mailles du filet à cause de la mauvaise gestion du premier ministre, car dans une démocratie, chaque voix compte, peu importe à quel point elle dérange le premier ministre.

[Français]

Le président: Mme Martinez Ferrada a la parole.

Mme Soraya Martinez Ferrada (Hochelega, Lib.): Je vous remercie, monsieur le président.

Il y a maintenant plus de 40 ans que j'ai émigré ici, au Québec, avec ma mère. Je suis une enfant de la loi 101 et une fière Québécoise francophone.

Tout comme ma collègue, le 24 juin prochain, je souligne que tous les Québécois et les Québécoises fêteront ensemble la fête nationale. Le Québec est une nation forte avec une identité unique. Qu'il s'agisse de notre communauté artistique, de notre fibre entrepreneuriale ou de notre volonté de développer notre avenir énergétique, nous sommes tous des Québécois et des Québécoises. Cette fierté dépasse les frontières des partis politiques, la couleur de notre peau et notre pays d'origine.

En tant que députée fédérale, je travaille tous les jours pour l'avenir du Québec. Travaillons pour une nation québécoise qui rassemble les générations passées et futures, les Québécois et les Québécoises d'ici et ceux qui arrivent, afin de continuer notre parcours comme une nation fière, solidaire et francophone.

Je vous souhaite à tous une bonne fête nationale, particulièrement aux citoyens et aux citoyennes de ma circonscription, Hochelega.

Le président: Nous allons maintenant procéder aux questions adressées aux ministres.

[Traduction]

Veuillez noter que nous suspendrons les délibérations deux fois pour permettre aux employés qui apportent leur soutien à cette réunion de se relayer en toute sécurité.

La première question s'adresse au chef de l'opposition.

L'hon. Andrew Scheer (chef de l'opposition): Monsieur le président, le premier ministre tenait tellement à gagner un siège au Conseil de sécurité des Nations unies qu'il en a fait une promesse électorale en 2015, qu'il a passé les cinq dernières années à trahir les principes canadiens, à s'acoquiner avec des dictateurs et des despotes, et il a même envoyé des soldats canadiens risquer leur vie pour gagner la faveur des Nations unies.

Hier soir, le premier ministre a dû subir un coup terrible. Est-ce que cela en valait la peine?

Le président: Le très honorable premier ministre.

Le très hon. Justin Trudeau (premier ministre): Monsieur le président, les Canadiens s'attendent toujours à ce que leur pays intervienne sur la scène internationale, et c'est exactement ce que nous avons fait au cours des cinq dernières années avec notre engagement dans la lutte contre les changements climatiques, le maintien de la paix, la promotion de la cause de l'égalité des femmes, l'aide au développement, et le commerce et la croissance économique.

Le Canada a continué de s'engager dans le monde, et nous continuerons de le faire de façon constructive et positive sur la scène internationale.

L'hon. Andrew Scheer: Sauf que, monsieur le président, ce n'est pas ce qu'il a fait. Il est resté silencieux lorsqu'il s'est tenu aux côtés de dirigeants de pays qui ont un bilan épouvantable en matière de droits de la personne parce qu'il craignait de les offenser et de perdre leur vote. C'est l'héritage qu'il nous a laissé en poursuivant ce projet prétentieux.

Le premier ministre a serré la main du ministre des Affaires étrangères de l'Iran et il s'est même incliné devant lui un mois à peine après que l'armée de ce pays eut abattu un avion avec des dizaines de Canadiens à bord. Encore une fois, cela en a-t-il valu la peine?

• (1230)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je n'ai aucune leçon à recevoir d'un parti qui a promis de réduire l'aide étrangère aux dernières élections. Malheureusement, les Canadiens n'étaient pas d'accord avec lui et sont revenus à un gouvernement qui continue de chercher à rester positif et engagé sur la scène internationale. Oui, nous avons toujours clairement et fermement défendu les droits de la personne, nos valeurs, et nous continuerons de le faire, alors même que nous nous engageons de façon constructive partout dans le monde.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, le premier ministre a envoyé des milliards de dollars de l'argent des contribuables à des pays dont l'économie est plus avancée que celle du Canada ou dirigée par des dictateurs qui ont un bilan épouvantable en matière de droits de la personne. C'est son héritage. Il a aussi tourné le dos à nos amis et à nos alliés en votant en faveur de résolutions unilatérales anti-Israël à l'Organisation des Nations unies afin de gagner la faveur des pays qui ne reconnaissent pas le droit d'Israël d'exister. Encore une fois, est-ce que cela en valait la peine?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, à chaque étape, nous avons continué de défendre vigoureusement les valeurs et les intérêts des Canadiens sur la scène internationale. Il est dans notre intérêt de voir un monde plus pacifique et plus prospère où tout le monde a une chance réelle et équitable de réussir, et c'est ce à quoi nous avons contribué.

Pour ce qui est d'Israël, nous l'appuyons fermement en tant qu'ami, mais nous avons également exprimé nos préoccupations au sujet de la politique d'annexion qu'il a mise de l'avant. Ce sont des questions complexes, mais le Canada sera toujours fidèle à ses valeurs et à son approche sur la scène internationale.

L'hon. Andrew Scheer: Monsieur le président, la Chambre a voté pour inscrire le CGRI, le Corps des Gardiens de la révolution islamique, sur la liste des entités terroristes. Le premier ministre a refusé d'agir. Il a également refusé d'imposer des sanctions en vertu de la loi Magnitski aux auteurs de violations des droits de la personne partout dans le monde, tout cela dans le but de gagner la faveur des dictateurs et des despotes aux Nations unies, en bradant les valeurs du Canada à la recherche d'un siège.

Il est maintenant revenu les mains vides, étant arrivé en dernier. Encore une fois, est-ce que cela en valait la peine?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, cela vaut toujours la peine pour le Canada d'intervenir sur la scène internationale. Cela vaut toujours la peine pour nous de tendre la main et de nous battre pour des choses comme la lutte contre les changements climatiques, l'égalité des femmes, la protection de nos océans, les possibilités pour les Canadiens partout dans le monde et les possibilités pour les personnes vulnérables partout dans le monde. Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement intervienne sur la scène internationale, et c'est exactement ce que nous avons fait.

L'hon. Andrew Scheer: Ce n'est pas ce qu'il a fait, monsieur le président. Vous voyez, lorsqu'il était dans la même pièce que des dictateurs, des despotes et des dirigeants de pays ayant des bilans terribles, il s'est tu. En fait, il était aux côtés du président du Sénégal lorsque ce dernier a défendu les lois sénégalaises qui criminalisaient l'homosexualité. Le premier ministre n'a rien dit. Il s'est tu. Il utilise même l'argent des contribuables canadiens pour investir dans des projets pétroliers et gaziers dans d'autres pays afin de gagner des faveurs.

Encore une fois, quand on regarde le bilan du gouvernement, quand on regarde son bilan personnel sur la scène internationale, on voit que ses actions ont nui à nos relations avec l'Inde. L'accord commercial que nous avons est pire que celui dont il a hérité. Avec son comportement incohérent, il a mis en colère nos partenaires du Pacifique, et à la fin, il est revenu les mains vides. Est-ce que cela en valait la peine?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le Canada continue d'être fort sur la scène internationale pour collaborer avec les pays du monde qui ont besoin de soutien et de débouchés économiques. Nous avons toujours défendu nos valeurs, contrairement aux conservateurs, qui ont sabré dans la protection des femmes les plus vulnérables du monde en ne finançant pas les droits et les services en matière de procréation partout dans le monde, et qui n'ont pas défendu les communautés LGBTQ. Le Canada a toujours défendu des valeurs progressistes sur la scène internationale, et il continuera de le faire.

[Français]

Le président: Je cède maintenant la parole à M. Therrien.

M. Alain Therrien (La Prairie, BQ): Je vous remercie, monsieur le président.

Le Bloc québécois, depuis le 21 octobre, a voulu être une opposition constructive. Le leader du gouvernement à la Chambre le sait, il est le lieutenant du Québec. Il sait que nos démarches ont toujours été constructives.

J'ai fait une liste, parce que je ne voulais pas manquer mon coup, de mesures dont nous avons la paternité ou auxquelles nous avons collaboré et qui, par-dessus tout, ont été réalisées. Ce sont des gains, peu importe qui en a la paternité.

Il y a eu l'aide aux aînés; le fait de permettre aux gens de gagner un peu d'argent sans perdre la PCU — on parle des pompiers, de dividendes, de conseillers —; l'accès à la PCU pour les travailleurs autonomes; la bonification des comptes d'urgence et de la subvention salariale; et l'aide au loyer commercial. Nous aurions souhaité une aide accrue pour les coûts fixes, malheureusement, cela n'a pas été facile. Il y a eu l'aide aux producteurs de lait en augmentant la capacité d'emprunt de la Commission canadienne du lait. Nous avons également été les premiers à parler de Parlement virtuel.

Là où le bât blesse, c'est en ce qui a trait à la PCU. On sait que c'est un point important dans toute l'intervention gouvernementale durant la pandémie. La PCU se veut une aide pour les gens qui étaient en détresse quant à leur revenu. C'est compréhensible. Néanmoins, la PCU ne doit pas être un frein à ce que les gens retournent au travail. Or, à cet égard, c'est un échec.

Pourquoi ne pas avoir modulé la PCU?

• (1235)

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, je veux d'abord souligner qu'au cours des derniers mois, nous avons effectivement vu des parlementaires de tous les partis travailler ensemble de façon respectueuse et dans un esprit de collaboration afin d'aider les Canadiens pendant cette pandémie. Nous avons adopté plusieurs projets de loi, qui ont été améliorés par les contributions de nos députés, bien sûr, mais aussi des députés des partis de l'opposition. C'est un magnifique exemple qui démontre à quel point la démocratie canadienne est forte et que nous pouvons continuer à défendre nos institutions et à les faire fonctionner, même dans une situation extrêmement difficile.

En ce qui concerne la PCU, au début, elle devait effectivement être un frein. Il fallait que les gens restent à la maison. Maintenant, nous encourageons la transition vers la subvention salariale, mais nous reconnaissons qu'il n'y a malheureusement pas assez d'emplois pour tout le monde. Il y a encore 3 millions de personnes qui ne travaillent pas et qui voudraient le faire.

Nous devons donc maintenir la PCU. Cependant, nous sommes effectivement en train d'étudier des façons d'encourager les gens à travailler. Comme mon collègue le dit, nous voulons que les gens soient soutenus, mais aussi qu'ils puissent travailler.

M. Alain Therrien: Le 29 avril, nous avons discuté avec les gens du gouvernement. À l'époque, il était clair que la PCUE devait être assortie d'incitatifs et que ce devait aussi être le cas pour la PCU. Nous avons posé une question là-dessus. Nous voulions que le gouvernement s'engage. Nous n'avons pas inscrit cela dans la motion, mais nous avons questionné la vice-première ministre. Celle-ci a répondu que la PCU et la PCUE étaient offertes de manière à remplir leurs objectifs tout en incitant à l'emploi en toutes circonstances.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas respecté sa parole?

Le très hon. Justin Trudeau: Encore une fois, je remercie mon collègue de sa question.

Il est vrai que nous voulions faire des modifications à la PCU pour encourager voire obliger les gens à faire des recherches d'emploi. C'était dans le projet de loi que nous avons présenté la semaine dernière. Notre but était de créer plus d'incitatifs au travail et de réduire un peu les éléments qui découragent les gens de travailler que comporte la PCU.

Malheureusement, à cause des jeux politiques, particulièrement ceux des conservateurs, nous n'avons pu ni faire avancer cette mesure ni même aider les personnes souffrant d'un handicap. C'était honteux de la part des...

Le président: Monsieur Therrien, vous avez la parole.

M. Alain Therrien: Monsieur le président, on a dit au Bloc québécois qu'il était impossible d'assortir la PCU d'incitatifs parce qu'on manquait de ressources. La semaine passée, les libéraux ont proposé d'instaurer des mesures coercitives, qui étaient difficiles à appliquer. Ils avaient des ressources pour appliquer des mesures coercitives, mais pas des mesures incitatives.

Le gouvernement du Québec vous le demande. Pourquoi ne modulez-vous pas la PCU, qui est actuellement un frein à la reprise économique?

Le très hon. Justin Trudeau: Nous comprenons le désir qu'ont bien des entreprises de réintégrer les travailleurs. En fait, nous nous en réjouissons. Nous savons que la reprise s'en vient, mais qu'un très grand nombre de gens ne trouveront pas d'emploi cet été, même s'ils font tout ce qu'ils peuvent pour en trouver un, et ce, parce que la reprise économique n'est pas complète. À l'heure actuelle, 3 millions de personnes cherchent un emploi...

Le président: Monsieur Therrien, vous avez la parole. Veuillez poser une question très courte, s'il vous plaît.

M. Alain Therrien: Je sais qu'il n'est pas facile de mettre en œuvre des incitatifs, mais c'est la responsabilité des libéraux de travailler correctement dans un contexte difficile. Nous avons souligné cela il y a un mois et demi. Nous les avons mis en garde, comme s'ils avaient besoin de cela, et leur avons dit que c'était risqué, étant donné que certaines personnes allaient refuser de travailler parce qu'il serait plus payant de rester à la maison. C'est la règle de l'art. Il ne faut pas que la reprise arrive et que les gens ne veuillent pas y participer.

Tout le monde vous le demande, allez-vous moduler rapidement la PCU?

Le très hon. Justin Trudeau: Au fur et à mesure que l'été avance, nous étudions des façons de nous assurer que la PCU et nos mesures de soutien ne comportent pas d'éléments qui découragent les gens de travailler.

Il reste que l'objectif, à la base, était d'aider les gens qui en avaient besoin. C'était la priorité. Le bien-être des Canadiens était et continue d'être la priorité.

Le président: Monsieur Singh, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Merci beaucoup, Monsieur le président.

• (1240)

[Français]

Le président: Mme DeBellefeuille invoque le Règlement.

Mme Claude DeBellefeuille (Salaberry—Suroît, BQ): Monsieur le président, le député de Burnaby-Sud a tenu hier des propos antiparlementaires. Il a insulté le député de La Prairie, M. Alain Therrien, et le Bloc québécois.

À quatre reprises, il l'a traité de raciste, et je considère qu'il a aussi contesté votre autorité. Quand vous lui avez demandé de s'excuser, il a refusé de le faire. Vous l'avez expulsé de la Chambre.

Je vous demande à nouveau de ne pas lui donner la parole aujourd'hui.

Le président: Je vous remercie beaucoup.

M. Julian, souhaite s'exprimer sur ce recours au Règlement.

Je vous écoute, monsieur Julian.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Je vous remercie, monsieur le président.

J'ai écouté très attentivement votre décision d'hier. Elle s'appliquait hier, mais elle ne s'applique pas à aujourd'hui. Comme nous le savons, cela n'était pas conditionnel. Le fait que la whip du Bloc québécois essaie de changer votre décision, qui était très claire, ne me semble pas approprié.

Au chapitre 13 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, de Marc Bosc et André Gagnon, on peut lire que le Président peut désigner le député par son nom et lui ordonner de se retirer pour le reste de la séance. C'est ce que vous avez décidé.

J'aimerais que l'on procède à la période des questions.

Le président: Je vais continuer ma réponse à Mme DeBellefeuille.

Les événements d'hier se sont produits lors d'une séance de la Chambre. J'ai fait part de ma décision à la Chambre.

Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de Mme DeBellefeuille juste avant le début de la réunion du Comité. Je vais prendre le temps d'y réfléchir et revenir avec une réponse pour Mme DeBellefeuille avant la prochaine séance.

Pour le moment, nous allons poursuivre les travaux du Comité.

Je vais laisser M. Singh poser une autre question.

Madame DeBellefeuille, voulez-vous invoquer le Règlement une autre fois?

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le président, j'ai bien compris votre réponse. Je vous suis reconnaissante d'étudier notre demande, puisqu'il s'agit d'une question assez sérieuse.

Si on permet à un député ou à un chef de parti d'insulter un autre député, qu'arrivera-t-il? Nous aurons le droit d'insulter un collègue et nous serons expulsés pendant seulement une journée. Cela n'est pas sérieux.

Aujourd'hui, j'entends le leader du NPD, et je suis profondément déçue, puisque je croyais qu'il était un grand démocrate. Honnêtement, quel exemple donnons-nous aujourd'hui?

Monsieur le président, je vous demande à nouveau de ne pas laisser la parole au député de Burnaby-Sud.

Le président: Je vous remercie de votre intervention, mais ma décision est prise.

Monsieur Singh, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Jagmeet Singh: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je tiens d'abord à remercier le premier ministre de ses bons mots aujourd'hui.

Je reconnais également que le premier ministre s'est encore une fois engagé à changer, mais nous avons besoin de ce changement immédiatement. Le premier ministre s'engagera-t-il immédiatement à mettre en place des changements de politique concrets pour lutter contre le racisme systémique au sein de la GRC?

Le très hon. Justin Trudeau: Oui, monsieur le président, nous devons immédiatement prendre des mesures concrètes pour lutter contre le racisme systémique au Canada. Nous avons beaucoup de travail à faire. Nous le ferons avec des partenaires. Nous le ferons avec tous les députés qui veulent travailler avec nous dans ce dossier.

Je remercie le chef du NPD de son engagement à cet égard. Nous travaillerons ensemble dans les plus brefs délais pour y arriver.

M. Jagmeet Singh: Merci beaucoup de cette réponse.

J'aimerais entrer dans les détails. Le premier ministre s'engagera-t-il à respecter le contenu de la motion, qui semble avoir été appuyée par la plupart des députés de la Chambre, et à procéder à un examen complet du budget de la GRC qui s'élève à près de 10 millions de dollars par jour pour voir où nous pouvons affecter des fonds à une intervention de soins de santé plutôt qu'à une intervention policière?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, j'en ai parlé au cours des dernières semaines. C'est important pour nous. Nous devons nous assurer de dépenser chaque dollar de l'argent des contribuables de la bonne façon, afin d'assurer la sécurité des gens et de ne pas perpétuer des systèmes injustes. Ce n'est toutefois pas l'un ou l'autre — la police ou les services communautaires. De toute évidence, nous avons besoin des deux, mais nous devons bien faire les choses.

Nous allons travailler avec tout le monde pour nous assurer de trouver le juste équilibre et de dépenser l'argent de la bonne façon.

• (1245)

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, nous avons certainement besoin de plus d'investissements dans les interventions non policières. C'est là que nous avons constaté de graves problèmes. Les familles se sont dites préoccupées par la nécessité d'investir davantage dans les interventions non policières, les interventions non violentes et les interventions en matière de soins de santé en cas de crise.

Le premier ministre s'engagera-t-il dans cette voie?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous avons également entendu ces appels, et nous sommes d'accord pour dire que c'est une chose sur laquelle nous devons travailler. Nous devons favoriser les programmes de désescalade et les interventions de première ligne en matière de santé mentale et de soins qui ne sont pas nécessairement assurés par la police. Ce sont des choses que nous devons faire ensemble.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, aujourd'hui, un rapport sur les incidents de recours à la force à la GRC a été rendu public. Je suis heureux de voir cela. Nous allons l'examiner.

Le premier ministre encouragera-t-il également la divulgation des coûts associés au règlement des cas découlant de ces recours à la force?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, nous allons bien sûr examiner très attentivement ce rapport. Cela met en lumière un véritable problème de discrimination systémique que nous avons constaté dans notre pays et dans nos institutions, y compris à la GRC.

Il y a beaucoup de mesures concrètes à prendre. Comme je l'ai dit à maintes reprises, je m'engage à les prendre. Nous devons apporter un changement important pour le mieux dans notre pays.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, un élément précis de la motion qui a presque été adoptée hier était de s'engager à procéder à un examen complet, en particulier du recours à la force. Compte tenu de la publication de ce rapport, le premier ministre s'engagera-t-il clairement à examiner le recours à la force par la GRC?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, ce sont des conversations importantes qui doivent avoir lieu au sein de la GRC, entre le gouvernement et la GRC, et entre les Canadiens et leurs forces policières. Ce sont des choses que nous allons certainement faire ensemble.

M. Jagmeet Singh: Monsieur le président, le Conseil tribal des Nuu-chah-nulth et la mère de Chantel Moore, qui a été tuée par la GRC, ont demandé à rencontrer le premier ministre pour discuter et déterminer les mesures immédiates à prendre afin d'empêcher qu'un plus grand nombre d'Autochtones soient tués par la police.

Le premier ministre va-t-il rencontrer la mère de Chantel Moore et le conseil tribal de Nuu-chah-nulth?

Le très hon. Justin Trudeau: Monsieur le président, le gouvernement continue de rencontrer les Canadiens qui font face à des difficultés extrêmes. Évidemment, nous sommes de tout cœur avec la famille de Chantel et avec toute la communauté. Je veillerai à ce que les membres de notre gouvernement communiquent directement avec sa mère, le reste de la famille et la collectivité. Nous devons travailler ensemble pour améliorer les choses à la mémoire de Chantel et de tous les Canadiens qui sont décédés dans de telles circonstances.

Le président: Monsieur Singh, il nous reste environ 20 secondes.

[Français]

M. Jagmeet Singh: Hier, la Chambre a reconnu que le racisme systémique existait au sein de la GRC et qu'on devait prendre des mesures.

Le premier ministre s'engage-t-il aujourd'hui à prendre des mesures rapidement? Nous avons besoin de mesures concrètes rapidement.

Le très hon. Justin Trudeau: Oui, nous reconnaissons qu'il y a du racisme systémique dans notre pays. Nous nous engageons à prendre rapidement des mesures concrètes pour régler ces enjeux en partenariat avec les autres.

Le président: Nous allons faire une brève pause pour que les gens qui nous assistent puissent changer de poste en respectant les mesures sanitaires.

[Traduction]

Nous passons maintenant à Mme Alleslev.

• (1250)

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le président, l'issue de la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU doit être un signal d'alarme. Le Canada a perdu rapidement et de façon décisive au premier tour de scrutin. Ces résultats montrent comment le monde perçoit le gouvernement libéral et le premier ministre.

Le premier ministre peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi, si le monde a besoin de plus de Canada, aux Nations unies, le monde a dit: « Non merci »?

Le président: L'honorable ministre.

L'hon. Karina Gould (ministre du Développement international): Merci, monsieur le président.

Je tiens encore une fois à remercier les remarquables diplomates et tous les membres d'Équipe Canada qui ont travaillé si fort à ce qui a été une excellente campagne.

Bien sûr, nous sommes déçus du résultat, mais le Canada continuera de s'engager, de croire au multilatéralisme et d'être un partenaire constructif au sein de l'Organisation des Nations unies, en travaillant avec tous ceux qui ont été élus pour être...

Le président: Nous avons un rappel au Règlement.

Monsieur Godin.

[Français]

M. Joël Godin (Portneuf—Jacques-Cartier, PCC): L'interprétation française ne fonctionne pas depuis quelques minutes. Est-il possible de régler cela? À titre de député du Québec, j'aimerais qu'on me parle en français, et en tant que parlementaire, je pense que c'est important.

Le président: C'est très important. Nous allons vérifier ce qui se passe. C'est probablement à cause d'un problème technique. Je vous remercie de l'avoir porté à notre attention.

Est-ce que cela fonctionne maintenant?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national): Oui, on vous entend très bien.

[Traduction]

Le président: Est-ce que vous m'entendez en français maintenant?

[Français]

Je vois que tout va bien maintenant.

Nous retournons à Mme Alleslev.

[Traduction]

Mme Leona Alleslev: Les Canadiens apprécient notre engagement à préserver la liberté et la démocratie. Nous avons la réputation de jouer dans la cour des grands, mais sous le gouvernement actuel, le nombre de Casques bleus canadiens est tombé à son plus bas niveau depuis 60 ans. Le Canada est l'un des pays qui contribuent le moins à la défense de l'OTAN, et nos alliés ont menacé de cesser de partager des renseignements essentiels depuis que le premier ministre s'est abstenu d'interdire Huawei.

Nos alliés ont-ils voté contre notre candidature au siège du Conseil de sécurité de l'ONU parce qu'ils ne croient pas que le premier ministre sera un allié de confiance et un partenaire en matière de sécurité?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, comme je l'ai répété hier, le Canada continue d'être un chef de file avec ses valeurs. Nous avons toujours été un partenaire constructif sur la scène mondiale et nous continuerons de l'être. En ce qui concerne le maintien de la paix, nous étions très fiers de participer à la mission au Mali et de diriger l'initiative Elsie. Nous avons été un partenaire extraordinaire pour ce qui est des femmes, de la paix et de la sécurité, et nous continuerons de nous engager et de travailler de façon constructive pour la paix et la sécurité dans le monde.

Mme Leona Alleslev: Monsieur le président, les Canadiens sont fiers que leur pays défende les droits de la personne. Toutefois, pour remporter le siège au Conseil de sécurité de l'ONU, le premier ministre a compromis les valeurs canadiennes et n'a pas condamné les lois anti-gaïes au Sénégal et en Ouganda, ni contesté les régimes autoritaires pour leur mépris flagrant de la primauté du droit.

Les gestes sont plus éloquentes que les paroles. Le monde a-t-il voté contre le Canada parce qu'il ne pouvait pas faire confiance au premier ministre pour défendre les principes canadiens?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, le Canada a toujours défendu les droits de la personne, et nous avons toujours défendu les droits des personnes LGBTQ2+ et des femmes sur la scène mondiale. C'est un peu fort de la part de l'opposition officielle, qui ne peut même pas défendre les droits des LGBTQ ou des femmes ici au pays, et encore moins à l'étranger. Le gouvernement le fait. Nous avons joint le geste à la parole et nous appuyons les organisations locales qui luttent pour ces droits partout dans le monde.

Mme Leona Alleslev: Monsieur le président, le Parti conservateur n'a pas peur de défendre les droits des personnes LGBTQ, et nous sommes fiers de les défendre.

Le Canada est un pays commerçant, et nos relations sont importantes. Les pays font du commerce avec des gens en qui ils ont confiance et qu'ils respectent, mais le premier ministre a mis le Canada dans l'embarras lorsqu'il a trompé nos partenaires de l'Asie-Pacifique en ne se présentant pas à une réunion de négociation commerciale cruciale. Il a mis le Canada dans l'embarras avec un voyage raté en Inde. Le monde a-t-il voté contre nous parce qu'il n'avait pas l'assurance que le premier ministre agirait avec le decorum et la diplomatie qu'exige un siège au Conseil de sécurité de l'ONU?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, je dois dire qu'en tant que représentante du Canada au cours des six derniers mois, à titre de ministre du Développement international, j'ai eu d'excellents dialogues avec des partenaires de tous les continents qui apprécient vraiment ce que le Canada apporte à la table. Je dirais aussi que le Canada est le seul pays du G7 à avoir des accords de libre-échange avec tous les autres partenaires du G7. Le premier ministre a conclu l'AECG, le PTPGP et un ALENA renégocié. C'est important pour les Canadiens, et nous sommes des chefs de file sur la scène internationale...

• (1255)

Le président: Nous allons maintenant revenir à Mme Alleslev.

Mme Leona Alleslev: Monsieur le président, la perte du siège du Conseil de sécurité de l'ONU est un triste jour pour le Canada.

Les Canadiens doivent savoir clairement comment le monde nous perçoit.

Si le Canada veut être un partenaire fiable et de confiance, le monde doit savoir ce que nous défendons. En abandonnant nos alliés et en copinant avec des dictateurs, le premier ministre a miné la réputation du Canada et compromis notre sécurité et notre prospérité futures. Si le Canada est de retour, le premier ministre peut-il expliquer aux Canadiens pourquoi nous sommes si seuls sur la scène internationale?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, je ne suis pas d'accord avec ma collègue. Le Canada a joué un rôle constructif et engagé sur la scène mondiale. Ce fut un privilège de discuter avec des homologues du monde entier qui reconnaissent vraiment le leadership du Canada.

Nous avons défendu nos valeurs. Nous avons défendu les droits de la personne. Nous avons défendu les droits des femmes. Nous avons défendu un système commercial libre, ouvert et transparent. Nous faisons la promotion de la démocratie. Nous faisons la promotion des droits LGBTQ. Nous nous battons pour les changements climatiques et nous allons continuer à le faire, monsieur le président. Nous avons hâte de continuer à jouer un rôle constructif et engagé...

Le président: Madame Alleslev, il nous reste environ 20 secondes.

Mme Leona Alleslev: Si le Canada jouait un rôle de chef de file, le monde aurait voulu que nous assumions un rôle de chef de file au Conseil de sécurité de l'ONU. Au lieu de cela, le premier ministre a abandonné la politique étrangère de longue date du Canada. Encore une fois, si le Canada se tient debout sur la scène mondiale, pourquoi le monde a-t-il dit: « Non, merci »?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, nous n'avons aucune leçon à recevoir des conservateurs. Au cours de leurs 10 années de gouvernance, ils se sont retirés de la scène mondiale. Ils se sont retirés de l'Afrique. Ils se sont gardés de défendre les droits des femmes. Ils sont restés les bras croisés dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous avons fait exactement...

[Français]

Le président: Monsieur Rayes, vous avez la parole.

M. Alain Rayes (Richmond—Arthabaska, PCC): Monsieur le président, hier, le Canada a vécu un grand échec à l'ONU en n'ayant pas accès à un siège au Conseil de sécurité.

Après cinq ans, ce premier ministre, qui avait fait une promesse, employé toutes ses ressources et mis sa réputation en jeu, n'a pas réussi à gagner ce siège. Ce qui est encore pire, c'est que nous avons reculé dans l'opinion internationale. Tout cela est dû aux frasques qu'a faites ce premier ministre un peu partout. On n'a qu'à penser à son voyage en Inde pour voir que ce premier ministre a son image comme principale préoccupation.

La question que je veux poser au premier ministre est simple: combien a coûté cette campagne pour essayer de gagner un siège aux Nations unies qui nous a fait reculer dans l'opinion internationale?

[Traduction]

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, comme le premier ministre l'a dit clairement à maintes reprises, le siège du Conseil de sécurité de l'ONU n'était pas une fin en soi; c'était un moyen d'arriver à une fin.

Le Canada continuera de défendre les valeurs qui nous tiennent à coeur. Nous continuerons d'intervenir et d'aller de l'avant pour promouvoir les droits des femmes. Nous continuerons d'aller de l'avant et de nous impliquer dans la promotion de tous les genres et de toutes les sexualités. Nous continuerons d'appuyer la lutte contre les changements climatiques.

Ce sont des entreprises importantes. Ce sont là des piliers importants de notre politique étrangère que nous continuerons de poursuivre, et que nous aurions poursuivis que nous cherchions ou non à obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU.

[Français]

M. Alain Rayes: Je répète ma question pour la ministre. J'espère qu'elle aura une réponse plus courte.

Combien a coûté cette campagne qui nous a fait reculer dans l'opinion publique à cause de l'échec de ce premier ministre, qui veut faire la promotion de son image au lieu de faire celle des valeurs canadiennes?

[Traduction]

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, le Canada a continué de faire de la diplomatie. Notre gouvernement a été fort sur la scène internationale. Contrairement au gouvernement précédent, nous avons fait d'importants investissements pour appuyer le droit des femmes de choisir. Nous avons fait d'importants investissements dans le financement de la lutte contre les changements climatiques, mais le gouvernement précédent a décidé de se retirer.

• (1300)

[Français]

M. Alain Rayes: Comme à l'habitude, on n'aura pas de réponse. On dirait que c'est la coutume, chez ces libéraux. On va donc changer de sujet.

Parlons de la PCU et de ses effets, alors qu'on vit une relance économique et le déconfinement un peu partout. On apprend aujourd'hui que le très populaire restaurant le Cosmos, dans la région de Québec, va fermer ses portes.

Un propriétaire dit que l'élément qui a influencé sa décision de fermer le Cosmos sur Grande Allée est la difficulté de trouver du personnel. Selon lui, la PCU est vraiment de la concurrence. Il affirme que peu d'employés ont montré de l'intérêt à revenir au travail lorsqu'il a sondé le terrain.

Quand ce gouvernement va-t-il modifier la PCU afin de permettre aux gens de retourner sur le marché du travail?

L'hon. Jean-Yves Duclos (président du Conseil du Trésor): Je suis très content de me faire poser cette question, puisque cela se passe dans ma circonscription.

Je sais que, dans ma circonscription et partout ailleurs au Canada, il y a encore des millions de Canadiens qui vivent très difficilement la crise. Nous voulons une relance sécuritaire qui permette le retour graduel à l'emploi, mais aussi une relance qui permette à tous de joindre les deux bouts.

C'est vrai à Québec, mais c'est vrai partout au pays.

M. Alain Rayes: J'espère que le ministre Duclos va aller voir le propriétaire pour lui expliquer cela. En ce moment, les entreprises et les commerces ferment leurs portes parce que le gouvernement met en place des mesures qui nuisent à la relance économique.

Un propriétaire de cinéma, qui était tout content d'avoir l'autorisation du gouvernement pour rouvrir ses portes, nous dit que 35 de ses 40 employés refusent de retourner au travail pour la réouverture parce qu'ils ont accès à la PCU et qu'ils ne veulent pas travailler.

La ministre a même envoyé une directive aux fonctionnaires pour leur dire que, si les employés ne veulent pas retourner travailler de façon volontaire, même si les conditions sanitaires sont correctes et que tout est sécuritaire, ils ont droit de rester à la maison et on va leur envoyer un chèque de 2 000 \$ par mois.

Pourquoi la PCU n'est-elle pas adaptée à la relance économique?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Encore une fois, je suis reconnaissant de cette question, qui me permet de dire trois choses.

Premièrement, il y a dans la circonscription de mon collègue entre 15 000 et 20 000 personnes qui ont reçu la Prestation canadienne d'urgence au cours des dernières semaines. Sans cette prestation, de nombreuses familles de sa circonscription auraient été incapables de mettre du pain sur la table.

Deuxièmement, il y aura prochainement une attestation qui va indiquer clairement qu'on s'attend à ce que les gens acceptent un emploi lorsqu'il est raisonnable de le faire.

Troisièmement, pour que la relance économique puisse avoir lieu, il faut que tout le monde ait la chance...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je donne la parole à l'honorable député de Carleton.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Je vous remercie, madame la présidente.

Il n'y aura pas de budget, il n'y aura pas de mise à jour, mais il va y avoir un *snapshot*. Je crois que cela se traduit par « égoportrait ». Il y aura un égoportrait de notre système financier.

Est-ce que l'égoportrait libéral va montrer que notre dette pour cette année financière s'élève maintenant à un billion de dollars pour cette année financière?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances): Madame la présidente, depuis le début de la crise de la COVID-19, la grande priorité du gouvernement est de protéger la santé et la sécurité des Canadiens.

En raison de notre position budgétaire solide, en particulier de notre ratio de la dette nette au PIB le plus faible du G7, le gouvernement a été en mesure de réagir rapidement à la situation en versant plus de 150 milliards de dollars en soutien direct aux particuliers, aux travailleurs et aux entreprises qui ont besoin d'aide pour surmonter cette période difficile.

C'est pourquoi le 8 juillet prochain, le...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je donne la parole à l'honorable député de Carleton.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Je demandais si l'égoportrait montrerait une dette du Canada de 1 billion de dollars.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Vous avez le temps d'une brève réponse, madame la ministre.

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, comme je le disais, le 8 juillet prochain, le gouvernement présentera un portrait économique et budgétaire détaillant ce que l'économie nationale et...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député de Carleton.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Pour la troisième fois, l'égoportrait financier que le gouvernement présentera fera-t-il état d'une dette de 1 billion de dollars pour cette année, oui ou non?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable ministre a 11 secondes pour répondre.

L'hon. Mona Fortier: Au fur et à mesure que les économies redémarreront de façon sécuritaire au Canada et à l'étranger, les prévisions économiques devraient continuer à évoluer. Notre gouvernement...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député de Carleton.

• (1305)

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Selon la prestigieuse entreprise MNP, la moitié des Canadiens étaient à 200 \$ de ne pas pouvoir payer leurs factures à la fin de chaque mois. C'était avant la crise de la COVID-19.

Compte tenu de la grande augmentation des dettes personnelles et gouvernementales, combien de familles feraient faillite si le taux d'intérêt augmentait de 1 %?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Vous avez le temps d'une brève réponse.

L'hon. Mona Fortier: Depuis le début, le gouvernement s'est assuré de soutenir les familles, les travailleurs et les entreprises, afin qu'ils puissent traverser cette période difficile. Nous allons continuer à les soutenir pendant cette crise et après.

Nous allons informer les Canadiens...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député de Carleton a la parole.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Une augmentation du taux d'intérêt de 1 % pousserait combien de familles à faire faillite?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Vous avez 10 secondes, madame la ministre.

L'hon. Mona Fortier: Encore une fois, aucun Canadien ne devrait s'inquiéter du paiement de ses factures ou d'une augmentation de ses frais de garde. Nous allons continuer à les soutenir pendant cette crise.

L'hon. Pierre Poilievre: La ministre de l'Infrastructure prétend que le gouvernement a financé 52 000 projets d'infrastructure. Hier, le directeur parlementaire du budget a dit qu'il manquait à peu près 20 000 projets de la liste qui a été présentée par le gouvernement.

L'autoportrait financier que le gouvernement va présenter donnera-t-il tous les détails de chacun de ces projets, oui ou non?

[Traduction]

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités): Madame la présidente, j'ai décidé de répondre en anglais aux propos trompeurs tenus hier à la Chambre par le député de Carleton. J'aimerais croire que le député n'induirait pas délibérément la Chambre en erreur. Je lui demanderais donc de se rétracter et de corriger sa fausse affirmation selon laquelle le directeur parlementaire du budget aurait dit qu'il manquait des projets d'infrastructure. En fait, le rapport du DPB confirme...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Le député de Carleton a la parole.

[Français]

L'hon. Pierre Poilievre: Je vous remercie beaucoup.

J'ai une simple question. S'ils existent, est-ce que la ministre s'engage à nous donner les dates, les montants, les endroits et tous les autres détails sur les 52 000 projets, oui ou non?

L'hon. Catherine McKenna: Je demande en français au député de Carleton de corriger ce qu'il a dit au Parlement, car c'est faux. C'est sûr que nous avons présenté les 53 000 projets. Je demande au député de corriger ce qu'il a dit.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La parole est au député de Central Okanagan—Similkameen—Nicola, M. Albas.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Merci, madame la présidente.

La ministre de l'emploi a dit, mardi, que l'attestation pour la PCU serait modifiée. Le gouvernement pourrait-il informer le Comité du libellé de la nouvelle attestation?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Merci, madame la présidente. Je vais me faire un plaisir de répondre à cette question.

La ministre et, en fait, tout le gouvernement, à commencer par le premier ministre, ont annoncé que l'attestation serait modifiée. Elle le sera bientôt.

M. Dan Albas: Madame la présidente, j'ai demandé quelle était la nouvelle attestation. Le ministre aurait-il l'obligeance de la lire afin que les Canadiens sachent ce qu'ils vont attester?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Le député demande, à juste titre, des renseignements à ce sujet, et ces renseignements seront fournis lorsqu'ils seront prêts.

M. Dan Albas: Madame la présidente, est-ce un secret d'État? J'ai posé une question très simple. Des millions de Canadiens ont rempli une attestation. Le gouvernement ne croit-il pas que les gens devraient savoir ce qu'ils vont bientôt attester?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, il y a deux choses différentes. Premièrement, on demandera aux Canadiens s'ils ont été en mesure de trouver ou non un emploi raisonnable, et ensuite, le libellé précis sera communiqué en temps et lieu.

M. Dan Albas: Les personnes qui perdent leur emploi pour des raisons qui ne sont pas attribuables à la COVID et qui sont admissibles à l'assurance-emploi se font dire par Service Canada qu'elles doivent présenter une demande d'assurance-emploi, mais qu'elles obtiendront plutôt la PCU, même si elles n'y sont pas admissibles. Ces personnes sont-elles comptées dans les chiffres totaux de la PCU, et comment les vérifications seront-elles faites plus tard pour ces personnes, étant donné qu'elles ne sont pas réellement admissibles à la PCU?

• (1310)

L'hon. Jean-Yves Duclos: C'est une autre question importante, et je répondrai simplement que nous avons mis en place la PCU avec vigueur et rigueur. Avec vigueur parce qu'environ huit millions de Canadiens ont reçu de l'aide, et avec rigueur parce que depuis le début, nous avons dit que nous surveillerions et corrigerions éventuellement la fraude, toutes les erreurs qui auraient été commises dans le processus.

M. Dan Albas: Madame la présidente, j'aimerais entendre le ministre répondre avec vigueur et rigueur. Ces personnes sont-elles comptées dans les chiffres totaux de la PCU, et comment les vérifications seront-elles faites, plus tard, pour ces personnes étant donné qu'elles ne sont pas réellement admissibles à la PCU?

L'hon. Jean-Yves Duclos: C'est une bonne occasion de rappeler au député que c'est la Semaine nationale de la fonction publique et que nous avons pleinement confiance dans la capacité des fonctionnaires de faire leur travail avec rigueur et vigueur.

M. Dan Albas: Madame la présidente, je dois dire que ces réponses ne nous éclairent pas beaucoup.

Le ministère classe-t-il ces demandeurs séparément dans le système, et leurs prestations sont-elles prélevées dans le compte des opérations de l'assurance-emploi? Ce sont deux questions très simples.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Je suis heureux que le député s'intéresse autant à ce programme très important. Huit millions de Canadiens ont reçu des prestations au cours des dernières semaines. Nous savons à quel point il est important de préserver le tissu social et économique de notre pays, et nous avons hâte de fournir plus de renseignements dès qu'ils seront disponibles.

M. Dan Albas: Madame la présidente, je suis [*Inaudible*] chaque semaine que je suis ici.

Le problème des parents qui ne sont pas admissibles au congé parental en raison de la perte d'emplois attribuable à la COVID s'aggrave. Le gouvernement ne cesse de dire qu'il va régler le problème, mais les gens qui ont des enfants en ce moment n'ont pas droit aux prestations. Quand, s'il vous plaît, cela sera-t-il réglé?

L'hon. Jean-Yves Duclos: C'est une autre question importante. J'ai deux réponses rapides.

Premièrement, le problème que nous avons eu il y a quelques semaines, à savoir que des mères bénéficiaires de prestations de maternité ne recevaient pas le bon montant, a été réglé le 8 mai. L'autre problème auquel le député fait allusion sera réglé. La ministre est parfaitement au courant.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): M. Albas peut poser une brève question.

M. Dan Albas: Madame la présidente, ce Parlement a donné des pouvoirs énormes à la ministre de l'Emploi pour régler ce problème. Quel est l'obstacle?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Nous avons mis en place un programme d'urgence qui aide des millions de travailleurs et de familles partout au Canada. Nous sommes heureux et très reconnaissants du travail que font les fonctionnaires pour distribuer ces prestations. Nous comptons continuer d'offrir le soutien important que les Canadiens attendent et dont ils ont besoin.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je donne la parole à la députée de Sentier Carlton—Eagle Creek, Mme Block.

Mme Kelly Block: Merci, madame la présidente.

Hier, lors de l'étude en comité plénier, j'ai demandé à la ministre Anand de donner un simple aperçu de l'EPI acheté avec les 500 millions de dollars demandés dans le budget, mais sa réponse a été plutôt vague et pleine de généralités. La ministre Anand a-t-elle pu rencontrer son ministère pour obtenir la réponse à mes questions et peut-elle nous fournir cette liste aujourd'hui?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La parole est à la ministre.

L'hon. Anita Anand (ministre des Services publics et de l'Approvisionnement): Merci, madame la présidente, et je remercie la députée de ses excellentes questions.

Nous continuons d'acheter les écrans faciaux, les gants, les blouses, les désinfectants pour les mains, les respirateurs N95, les masques chirurgicaux, les ventilateurs et les autres fournitures dont les travailleurs de la santé de première ligne du Canada ont besoin aujourd'hui, demain et dans les semaines et les mois à venir.

Mme Kelly Block: Madame la présidente, contrairement au NPD, les conservateurs ne croient pas qu'il faut donner un chèque en blanc au gouvernement libéral. C'est notre travail d'exiger la transparence au nom des Canadiens. Au cours de la présente session, il a été troublant de ne pas obtenir les réponses que nous demandions.

La ministre de SPAC va-t-elle respecter les principes de transparence et d'ouverture du gouvernement et nous donner le nom des entreprises qui ont reçu des centaines de millions de dollars de l'argent des contribuables dans le cadre de contrats d'EPI à fournisseur unique?

L'hon. Anita Anand: Nous sommes encore au beau milieu de la pandémie, une période de demande mondiale extrêmement élevée alors que nos chaînes d'approvisionnement internationales sont en péril. Afin de protéger ces chaînes d'approvisionnement et de veiller à ce que nous puissions fournir de l'EPI aux travailleurs de la santé de première ligne qui en ont besoin pour se protéger et protéger les Canadiens, nous devons garder certains renseignements confidentiels.

Par souci de transparence, nous avons toutefois affiché un certain nombre de contrats sur notre site Web. Mon ministère et moi avons également comparu devant le Comité à plusieurs reprises, et nous avons un site Web complet...

• (1315)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Madame Block.

Mme Kelly Block: Merci beaucoup, madame la présidente.

Le gouvernement libéral s'est finalement décidé à s'approvisionner en EPI au Canada et mieux vaut tard que jamais. Hier, en comité plénier, la ministre Anand a indiqué que la moitié des écrans faciaux commandés seraient fabriqués au Canada.

Peut-elle quantifier sa réponse et nous dire combien, à quel prix et dans quel délai?

L'hon. Anita Anand: En fait, ce que j'ai dit au Comité, c'est que plus de la moitié des écrans faciaux qui ont été produits l'ont été ici, au Canada, et que nous allons continuer d'accroître la production intérieure afin de nous assurer de disposer, à l'avenir, de chaînes d'approvisionnement à grande échelle au cas où surviendrait une autre vague de cette pandémie.

Mme Kelly Block: Madame la présidente, je remercie la ministre de sa réponse. La ministre peut-elle nous dire combien de fabricants canadiens fabriquent actuellement de l'EPI?

L'hon. Anita Anand: Nous avons signé plus de 25 contrats avec des fabricants canadiens pour la production d'EPI au pays. Nous continuerons de collaborer avec les fabricants canadiens partout au pays...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Madame Block.

Mme Kelly Block: Merci beaucoup, madame la présidente.

La ministre peut-elle nous dire combien de contrats nous avons signés au total?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous avons besoin d'une brève réponse de la part de la ministre.

L'hon. Anita Anand: Comme je l'ai dit, il s'agit de 25 contrats pour la fabrication, ici au Canada, et de centaines d'autres avec divers pays. Nous veillons à répondre aux besoins du Canada en matière de soins de santé.

Mme Kelly Block: Madame la présidente, à quelle fréquence les fonctionnaires du ministère communiquent-ils avec tous les fabricants à qui SPAC a attribué un contrat à fournisseur unique pour l'EPI afin de recevoir des mises à jour sur leurs progrès?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La ministre dispose de 12 secondes.

L'hon. Anita Anand: Je peux assurer à la députée que nous sommes en contact avec les fabricants avec qui nous avons des contrats de façon très régulière, parce que nous voulons nous assurer d'avoir l'EPI, ici au Canada, pour protéger les travailleurs de la santé de première ligne.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Madame Block, vous avez le temps de poser une brève question.

Mme Kelly Block: Merci beaucoup, madame la présidente.

Y a-t-il des entreprises avec lesquelles nous avons des contrats et dont nous n'avons pas eu de nouvelles depuis la signature d'un contrat avec elles?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous avons besoin d'une réponse très brève de la part de la ministre.

L'hon. Anita Anand: Madame la présidente, la question laisse entendre que nous ne suivons pas ce dossier de très près. Je peux assurer à la députée et à tout le monde à la Chambre des communes que nous maîtrisons la situation et que nous veillerons à avoir l'EPI maintenant et à l'avenir.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je cède maintenant la parole à l'honorable député de Drummond, M. Champoux.

M. Martin Champoux (Drummond, BQ): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Berthier—Maskinongé.

Je vais commencer par une question facile pour le gouvernement. S'il trouvait 1,320 milliard de dollars qui traînent par terre, saurait-il l'utiliser à bon escient?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, depuis le début, notre priorité a été d'aider les Québécoises, les Québécois, les Canadiennes et les Canadiens. La santé et l'économie étaient au cœur de nos priorités...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Champoux, vous avez la parole.

M. Martin Champoux: Je vous remercie, madame la présidente, j'aime bien que l'on interrompe les cassettes.

Taxer le groupe GAFAM rapporterait plus de 781 millions de dollars. Lui imposer des redevances pour les créateurs de contenu grâce auxquels il encaisse des milliards de dollars rapporterait 540 millions de dollars. Ces deux montants combinés s'élèvent à un total de 1,32 milliard de dollars. Ce sont les chiffres que rapporte le directeur parlementaire du budget et qui datent d'avant la crise. Or on sait que les revenus du groupe GAFAM ont explosé avec la crise.

Alors, qu'est-ce que le gouvernement attend pour ramasser cet argent qui traîne par terre et pour rendre justice aux journalistes, aux médias, aux auteurs-compositeurs et aux artistes, qui en arrachent comme jamais ces temps-ci, et surtout à l'ensemble des entreprises québécoises et canadiennes qui, elles, paient leur juste part?

L'hon. Steven Guilbeault (ministre du Patrimoine canadien): Madame la présidente, je voudrais remercier mon collègue de son importante question.

Je voudrais d'abord souligner le fait que c'est près de 3 milliards de dollars que le gouvernement fédéral a mis à la disposition du secteur des arts, de la culture et des médias au cours des derniers mois pour l'aider à traverser cette crise. Nous avons versé 2,5 milliards de dollars par l'entremise de la Prestation canadienne d'urgence et de la Subvention salariale d'urgence du Canada et nous avons octroyé 500 millions de dollars en mesures d'urgence pour le secteur. De plus, nous nous sommes engagés à déposer un projet de loi visant une plus grande équité pour les distributeurs canadiens...

• (1320)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Champoux, vous avez de nouveau la parole.

M. Martin Champoux: Je sais que mon collègue le ministre du Patrimoine canadien a cette volonté. Je sais qu'il a la volonté de mettre en place un système de redevances puisque nous en avons déjà parlé à maintes reprises.

Quand le gouvernement proposera-t-il donc un système de redevances équitable? Ce ne serait que justice pour les créateurs de contenu, ce sur quoi mon collègue le ministre du Patrimoine est absolument d'accord, j'en suis convaincu.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable ministre dispose de 20 secondes pour donner une réponse.

L'hon. Steven Guilbeault: Madame la présidente, mon collègue et moi sommes d'accord sur cette notion d'équité.

Je m'étais engagé à déposer un projet de loi avant le mois de juin, mais la pandémie a évidemment empêché que cela soit possible. Je m'engage donc aujourd'hui à déposer ce projet de loi lors de la rentrée à l'automne prochain.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Berthier—Maskinongé, M. Perron, a la parole.

M. Yves Perron (Berthier—Maskinongé, BQ): Madame la présidente, lors de la Journée mondiale du lait, je réclamaux deux choses concrètes pour l'industrie laitière: l'attribution de contingents d'importation aux transformateurs et une annonce concrète au sujet du versement de compensations. Le premier cas est réglé et nous sommes contents, car un peu de concret fait du bien.

Maintenant, cependant, nous avons besoin de concret en ce qui a trait aux compensations. Peut-on avoir une date pour l'annonce et le moment du versement?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire): Madame la présidente, je suis heureuse de voir que mon collègue est content.

Oui, nous avons répondu à l'appel des producteurs laitiers en accordant à la Commission canadienne du lait la capacité de prêt qui lui était nécessaire pour acheter plus de beurre et de fromage afin de régulariser l'offre en fonction de la demande.

Pour ce qui est de notre engagement en matière de compensations dans la foulée de la signature de l'Accord...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Perron, vous avez la parole.

M. Yves Perron: Nous ne parlions pas de la Commission canadienne du lait, un autre bon coup que nous avons effectivement réussi grâce à notre collaboration. Nous parlions des contingents.

Je reviens sur la question des compensations. Les producteurs laitiers ont reçu un premier versement l'an dernier, mais plus rien depuis. Or les autres productions sous gestion de l'offre, soit la volaille et les œufs, se sont entendues sur le montant de ces compensations au mois d'août dernier, il y a bientôt un an.

Nous avons besoin d'une date.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je tiens à répéter que notre engagement est ferme. Nous dialoguons avec les représentants de ces secteurs. Ces derniers comprennent par ailleurs que nous consacrons à l'heure actuelle toute notre énergie à répondre sans attendre à la pandémie de la COVID-19. C'est pour cela que nous avons pris différentes mesures, dont le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, lequel peut représenter jusqu'à 670 millions de dollars pour les producteurs.

M. Yves Perron: Je suis content que l'on parle des mesures parce que, présentement, la presque totalité des mesures d'aide mène à un endettement des entreprises agricoles. Cependant, elles ont plutôt besoin d'oxygène. C'est maintenant que nous avons besoin de l'annonce et du versement des compensations, car il y a urgence dans le contexte de la pandémie de la COVID-19.

Peut-on avoir une date? Les engagements, on les connaît. On veut une date.

L'hon. Marie-Claude Bibeau: Je ne suis pas en mesure de donner de date précise à ce moment-ci, mais je peux assurer le député que notre engagement à indemniser les producteurs de lait pour

l'entente avec les États-Unis et le Mexique est toujours ferme. Cela vise aussi l'ensemble des producteurs sous gestion de l'offre pour les trois ententes.

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons passer au député de Bonavista—Burin—Trinity, M. Rogers.

M. Churence Rogers (Bonavista—Burin—Trinity, Lib.): Madame la présidente, j'aimerais d'abord préciser que je partage mon temps de parole avec le député de Davenport.

Madame la présidente, dans ma circonscription, Bonavista—Burin—Trinity, de nombreuses personnes et entreprises locales dépendent fortement de l'industrie de la pêche. Nous éprouvons des difficultés depuis le début de la pandémie de COVID-19. Nombreux sont les gens qui ont vu leur revenu et leurs possibilités diminuer en raison de la réduction des saisons de pêche et de l'augmentation des coûts liés à l'achat d'équipement de protection individuelle pour assurer la sécurité des employés à leur retour au travail, entre autres dépenses nouvelles et imprévues.

Madame la présidente, en avril, la ministre des Pêches et des Océans a annoncé la création d'un fonds pour la stabilisation des produits de la mer afin d'aider les transformateurs à accroître leur capacité et à accéder au marché de détail intérieur. Cela comprend un financement pour améliorer et élargir les systèmes de réfrigération et de congélation, pour acheter ou exploiter des technologies de fabrication et des technologies automatisées qui améliorent la qualité et la productivité des produits de la mer et qui aideront les pêcheurs et les transformateurs pour les années à venir.

La ministre peut-elle dire à la Chambre et à l'industrie comment les transformateurs peuvent présenter une demande afin que ce fonds soutienne l'industrie de la pêche et l'économie locale dans ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, et dans toutes les collectivités côtières d'un océan à l'autre?

• (1325)

L'hon. Bernadette Jordan (ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne): Madame la présidente, je remercie le député de Bonavista—Burin—Trinity de sa question. Comme il représente une collectivité côtière, il sait à quel point le secteur du poisson et des fruits de mer est important pour nos économies locales.

Madame la présidente, hier, nous avons pu annoncer l'ouverture du Fonds pour la stabilisation des produits de la mer. Les gens pourront maintenant présenter une demande pour ce fonds à compter du 22 juin. Ce fonds de 62,5 millions de dollars est destiné aux transformateurs pour qu'ils puissent réoutiller leurs installations afin d'augmenter la capacité des réfrigérateurs et des congélateurs et s'assurer de disposer d'EPI pour que leurs travailleurs soient en sécurité.

Nous avons également ouvert le Fonds d'initiatives en matière de poissons et fruits de mer, qui nous permettra de commercialiser directement nos produits sur le marché intérieur. Étant donné qu'il y a des défis à relever sur les marchés d'exportation et que nous savons que le secteur du poisson et des fruits de mer est un élément extrêmement important de notre économie, nous encourageons les Canadiens à acheter des produits de la mer sains et locaux.

Madame la présidente, nous allons continuer de travailler avec notre secteur du poisson et des fruits de mer pour nous assurer qu'il est en mesure de subvenir aux besoins de nos collectivités rurales et côtières.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La députée de Davenport a maintenant la parole.

Mme Julie Dzerowicz (Davenport, Lib.): Madame la présidente, la saison de la fierté bat son plein ici, dans ma circonscription de Davenport, partout à Toronto et, en fait, partout au pays. En juin, de nombreux Canadiens rendent hommage aux communautés LGBTQ2+ d'un océan à l'autre pour leur résilience, leur esprit et leur solidarité.

Fidèles à la tradition canadienne, nous célébrons la fierté toute l'année, tout au long de l'été et pendant une bonne partie de l'hiver. Cette année, vous et moi n'aurons peut-être pas la chance de participer physiquement à l'ambiance électrique des rues de Toronto lors du défilé annuel de la fierté, l'un des défilés les plus grands, les plus bruyants et les plus amusants au pays. Nous n'aurons peut-être pas non plus la chance de nous joindre au cirque et aux artistes burlesques, chanteurs, danseurs, humoristes et tous les artistes du Festival de la fierté de Montréal. Dans d'autres régions du pays, nous ne pourrions peut-être pas nous réunir pour célébrer ensemble en tant que communauté.

Cependant, une chose est certaine. Peu importe où vous êtes, peu importe quand et de quelle façon vous participez, le message demeure le même: la fierté est la célébration d'une communauté résiliente, du dynamisme de ses traditions riches et durables et de sa détermination inlassable à se battre pour ses droits.

La ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse peut-elle dire à la Chambre ce que fait le gouvernement pour veiller à ce que nous poursuivions les conversations et travaillions avec les Canadiens LGBTQ2+, tout en les aidant à lutter contre l'oppression et la discrimination?

L'hon. Bardish Chagger (ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse): Madame la présidente, je remercie la députée de son engagement envers les populations dynamiques et diversifiées du Canada, particulièrement dans sa merveilleuse circonscription de Davenport. En cette saison de la fierté, la résilience, l'énergie et la solidarité inhérentes aux communautés LGBTQ2 qui luttent depuis longtemps contre l'injustice et l'oppression sont très présentes dans nos esprits.

Il faut savoir que les manifestations de la fierté ont été lancées par des femmes trans noires et racialisées pour protester contre l'injustice. Pourtant, nous continuons de lutter contre le racisme envers les Noirs et d'autres formes d'oppression dans notre pays. Le gouvernement est déterminé à soutenir les communautés LGBTQ2 et à favoriser l'égalité et l'inclusion pour tous.

En 2017, le projet de loi C-16 a reçu la sanction royale. Il consacrait l'identité et l'expression sexuelles dans la Loi canadienne sur les droits de la personne et s'attaquait à la discrimination contre les personnes LGBTQ2. Cette année, nous avons déposé le projet de loi C-8 pour lutter contre la pratique destructrice de la thérapie de conversion, et pour ceux qui travaillent sans relâche sur le terrain, nous avons investi un montant historique de 20 millions de dollars dans des organismes communautaires pour renforcer les capacités.

En cette saison de la fierté, même si c'est de façon plus virtuelle, nous rendons hommage aux gens qui nous ont amenés là où nous sommes et nous regardons où nous voulons aller.

Madame la présidente, pendant que j'ai la parole, j'aimerais souhaiter une joyeuse fierté à tous ceux qui la célèbrent.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Boulерice, vous avez la parole.

M. Alexandre Boulерice (Rosemont—La Petite-Patrie, NPD): Madame la présidente, je vais partager mon temps de parole avec la députée d'Edmonton Strathcona.

Hier, le gouvernement libéral a reçu toute une gifle lorsque sa tentative d'obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU a échoué.

Est-ce parce que le gouvernement libéral rate complètement ses cibles de réduction de gaz à effet de serre qu'il n'a pas obtenu ce siège?

• (1330)

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, je peux confirmer que le Canada prend part à la lutte contre les changements climatiques, car cela est important pour nous. Cela faisait d'ailleurs partie de notre plateforme visant à remporter un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous y consacrons beaucoup d'efforts, car nous pensons qu'il s'agit d'une lutte très importante.

M. Alexandre Boulерice: Les libéraux ont-ils échoué à obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies parce qu'ils ont oublié l'Afrique et qu'ils ont mis fin, après seulement quelques mois, à la mission de maintien de la paix au Mali?

L'hon. Karina Gould: Je remercie mon collègue de sa question.

Le Canada s'est engagé auprès de l'Afrique. J'ai eu plusieurs conversations avec nos partenaires africains.

Dès que nous sommes arrivés au pouvoir, en 2015, nous avons pris l'important engagement...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Boulерice, vous avez la parole.

M. Alexandre Boulерice: Madame la présidente, les libéraux ont-ils échoué aux Nations unies parce qu'ils n'ont pas suffisamment défendu les droits du peuple palestinien?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, comme je l'ai dit à plusieurs occasions, le Canada s'est engagé à trouver une solution à deux États au Moyen-Orient. C'est important d'être un ami du peuple israélien...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Boulерice, vous avez la parole.

M. Alexandre Boulерice: Madame la présidente, les libéraux ont-ils échoué aux Nations unies simplement parce qu'ils continuent à vendre des armes au royaume d'Arabie saoudite?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, comme je l'ai dit à plusieurs occasions, le Canada se tient toujours debout lorsqu'il est question des droits de la personne. Nous...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Boulерice, vous avez la parole.

M. Alexandre Boulерice: Madame la présidente, les libéraux ont-ils échoué aux Nations unies parce que l'aide étrangère du gouvernement libéral est moins généreuse que celle du gouvernement de Stephen Harper, passant de 0,34 % du PIB à seulement 0,28 % du PIB?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Madame la ministre, ce sera votre dernière réponse.

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, je suis très fière de notre investissement en matière d'aide internationale. Nous avons mis en oeuvre une nouvelle politique féministe basée sur les droits de la personne et l'égalité entre les sexes. Nous sommes fiers...

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons passer à la députée d'Edmonton Strathcona.

Mme Heather McPherson (Edmonton Strathcona, NDP): Merci, madame la présidente.

Comme tous les Canadiens, j'ai été profondément déçue d'apprendre qu'une fois de plus, le Canada n'a pas réussi à obtenir un siège au Conseil de sécurité des Nations unies. Nous avons échoué sous les conservateurs de Stephen Harper, et le Canada a également échoué sous le gouvernement actuel.

En annonçant, en 2015 que le Canada était de retour, le premier ministre a reconnu à quel point notre pays avait pris du retard dans son rôle historique sur la scène mondiale. Malgré cette fière déclaration, le gouvernement n'a pas fait grand-chose à ce sujet, et le rejet du Canada par les pays membres de l'ONU est une condamnation retentissante de l'incapacité des conservateurs et des libéraux de comprendre et de s'engager sérieusement à déployer un puissant effort international.

J'ai une série de questions à poser au premier ministre. Vous avez promis d'accroître le soutien du Canada aux efforts de maintien de la paix de l'ONU avec 600 militaires et 150 policiers, et pourtant, les chiffres de l'ONU montrent qu'il n'y avait que 35 Canadiens déployés dans des missions de maintien de la paix à la fin d'avril. Avec une population équivalente à celle de l'Alberta, l'Irlande comptait 473...

[Français]

Mme Sylvie Bérubé (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Madame la présidente, j'invoque le Règlement, car je n'ai pas accès à l'interprétation.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): D'accord.

Je vais arrêter la minuterie.

[Traduction]

Êtes-vous sur le canal anglais?

Mme Heather McPherson: J'y suis.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Pendant que nous attendons de régler ce problème, je tiens à rappeler à la députée qu'elle doit adresser ses questions à la présidence et non aux députés

[Français]

L'interprétation fonctionne-t-elle maintenant?

Qui a soulevé un rappel au Règlement?

• (1335)

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles): C'est moi, madame la présidente.

Le problème d'interprétation n'est pas seulement lié à des problèmes technologiques. Il est aussi lié au fait que les gens parlent

très vite. Nos interprètes ont de la difficulté à suivre leurs propos. Par souci de respect des langues officielles et du bilinguisme au sein de la Chambre, mais aussi par souci d'empathie et de respect envers le travail des interprètes, je pense que les députés devraient faire attention à leur débit lorsqu'ils parlent.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je remercie la députée de son intervention.

Nous devons nous assurer que les interprètes sont en mesure de traduire nos propos. Si vous avez des questions déjà écrites, il serait important de les donner aux interprètes.

En effet, plusieurs députés parlent très vite. Il leur faut prendre en compte le fait que la traduction doit être disponible pour tous les députés. À cette fin, tout le monde doit utiliser le casque d'écoute qui leur a été donné, et non le micro de l'ordinateur. Nous poursuivons.

[Traduction]

Madame McPherson, pourriez-vous conclure? Il ne reste qu'une minute et 15 secondes. Nous avons ajouté du temps, et nous avons arrêté le chronomètre pendant l'intervention. Si vous voulez une réponse...

Mme Heather McPherson: Madame la présidente, j'invoque le Règlement. Je n'ai pas obtenu de réponse à ma question.

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): C'est exact, et maintenant, vous voulez la réponse. Je dis simplement que la réponse risque de prendre tout le temps de votre question.

La ministre peut répondre.

L'hon. Karina Gould: Merci, madame la présidente, et je remercie ma collègue de sa question. Je tiens à souligner qu'elle a une longue histoire et une longue expérience des affaires internationales, ce que j'apprécie. Je sais que nous partageons bon nombre des mêmes valeurs et objectifs.

En ce qui concerne le rôle du Canada sur la scène internationale, elle a raison de dire que nous avons beaucoup de travail à faire pour redresser la situation après la décennie où le Canada s'est retiré sous Stephen Harper. Nous avons dû faire beaucoup pour rétablir la réputation du Canada, et ce sont toutes des choses sur lesquelles nous travaillons depuis quatre ans et demi.

En matière de maintien de la paix, nous avons été fiers de participer à la mission au Mali. Plus tôt cette année, en janvier, j'ai eu l'occasion de visiter l'opération Crocodile et l'incroyable personnel canadien qui représente nos forces armées, qui occupe des postes de commandement et qui est incroyablement bien reçu et apprécié. Je sais que tous les membres des Forces armées canadiennes qui participent à des opérations de paix sont extrêmement appréciés.

Le Canada a participé activement à la création de l'Initiative Elsie pour s'assurer d'appuyer, d'encourager et d'accroître le rôle des femmes dans le maintien de la paix. En ce qui concerne les femmes, la paix et la sécurité, le...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons passer au député d'Edmonton Mill Woods, M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Merci, madame la présidente.

Le gouvernement continue de financer des projets en Éthiopie. Le premier ministre a rencontré le premier ministre éthiopien plus tôt cette année. A-t-on soulevé des préoccupations au sujet des violations des droits de la personne et de la violence politique ciblant l'ethnie Oromo, ou cherchiez-vous davantage à obtenir du soutien pour votre candidature au Conseil de sécurité de l'ONU qui a été rejetée?

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rappelle au député qu'il doit adresser ses questions à la présidence.

L'honorable ministre peut répondre.

L'hon. Karina Gould: Merci, madame la présidente.

Je rappelle à tous les députés que le Canada défend toujours les droits de la personne et que nous les défendons à chaque occasion, partout dans le monde. Nous sommes confiants et engagés dans cette entreprise.

Je dirais aussi que le travail que nous avons fait en...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons revenir à M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal: Madame la présidente, plusieurs petites entreprises d'Edmonton Mill Woods et, en fait, d'un bout à l'autre du pays, m'ont parlé de leurs prêts bancaires qui doivent maintenant être renouvelés. À cause de la COVID, leurs revenus sont en baisse, et la garantie qu'elles fournissent, qui est fort probablement le bâtiment dans lequel elles exercent leurs activités, pourrait ne pas être évaluée à la même valeur. Elles craignent que les banques exigent le remboursement de ces prêts et qu'elles perdent tout.

Le gouvernement a-t-il eu des discussions avec les banques à ce sujet et les a-t-il incitées à travailler avec les entreprises?

L'hon. Mona Fortier: Nous avons travaillé tout au long de cette pandémie avec les coopératives d'épargne et de crédit et les institutions financières pour nous assurer de fournir le soutien dont les entreprises ont besoin, et nous continuerons de le faire au cours des prochaines étapes.

• (1340)

L'hon. Tim Uppal: Madame la présidente, le PDG de Cequence Energy a déclaré que le soutien au secteur pétrolier et gazier est trompeur. Il a ajouté: « J'ai l'impression que le gouvernement fédéral a fait ces annonces pour essayer de jeter de la poudre aux yeux à une industrie qu'il n'appuie pas vraiment. »

En termes simples, madame la présidente, il faut faire davantage pour soutenir le secteur pétrolier et gazier. Ce gouvernement va-t-il soutenir concrètement le secteur pétrolier et gazier, comme il l'a promis en mars dernier?

L'hon. Dan Vandal (ministre des Affaires du Nord): Madame la présidente, le secteur pétrolier et ses travailleurs continuent d'être touchés par la COVID-19 et la flambée mondiale de l'approvisionnement en pétrole. Le gouvernement a pris des mesures, notamment en accordant des fonds à la Colombie-Britannique, à l'Alberta et à la Saskatchewan, afin de nettoyer jusqu'à 40 000 puits inactifs et abandonnés, tout en créant des milliers d'emplois.

En fait, selon une étude d'Altacorp Capital, cet argent pourrait doubler tout le marché des travaux de remise en état de puits désaffectés dans l'Ouest canadien et devrait créer de 15 000 à 21 000 emplois....

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons revenir à M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal: Madame la présidente, nous nous sommes fait dire tant et plus que le soutien actuel est tout simplement insuffisant. En fait, beaucoup d'intervenants ont même recours à des analogies comme « prêt usuraire » et « prêt sur salaire » pour décrire les conditions de l'aide proposée.

Le gouvernement a massacré le secteur de l'énergie de l'Alberta et a profité de sa prospérité pendant beaucoup trop longtemps. Et voici que, en période de crise, il continue de lui battre froid.

Quand le gouvernement fournira-t-il une aide au secteur pétrolier et gazier de l'Alberta pour qu'il puisse se remettre sur les rails?

L'hon. Dan Vandal: Madame la présidente, rien n'est plus faux. Le gouvernement comprend que les entreprises du secteur de l'énergie ont des défis sans précédent à relever.

Grâce au PCE, nous aidons les PME qui fournissent 85 % des emplois dans le secteur à obtenir les liquidités nécessaires pour couvrir leurs dépenses d'exploitation pendant cette période très difficile.

Beaucoup d'entreprises travaillent effectivement avec leurs institutions financières — plus de 120 institutions financières, soit dit en passant — et nous...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons revenir à M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal: Madame la présidente, nous ne savons toujours pas à quoi nous en tenir au sujet de la prolongation de la Subvention salariale d'urgence. Les petites entreprises ne peuvent toujours pas prévoir leurs niveaux de dotation, faute de savoir si elles auront droit à la subvention prolongée.

En quoi consistera cette prolongation?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, les Canadiens devraient avoir l'assurance que leur emploi est en sécurité pendant que nous continuons de lutter contre l'épidémie mondiale de COVID-19. C'est pourquoi nous travaillons à maintenir la Subvention salariale d'urgence jusqu'à la fin août, et nous continuerons de surveiller...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): De retour à M. Uppal.

L'hon. Tim Uppal: Madame la présidente, le délai de réponse que le gouvernement a accordé pour la Subvention salariale d'urgence était de moins de deux semaines.

Pourquoi le délai de réponse a-t-il été si court? Le gouvernement a-t-il maintenant compilé toutes les observations reçues et a-t-il arrêté les modalités de la prolongation?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, nous consultons les entreprises depuis le premier jour. Oui, nous avons cherché à améliorer la subvention salariale, et nous sommes toujours à l'écoute des entreprises de l'ensemble du Canada pour mieux comprendre comment nous pouvons les aider. Notre objectif est de les appuyer aux quatre coins du Canada.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons faire une courte pause pour que les employés puissent changer de place.

Nous reprenons maintenant les délibérations.

• (1345)

[Traduction]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Nous allons passer à la députée de Calgary Nose Hill, Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Merci, madame la présidente.

Les médias ont dit que le rejet de la candidature au Conseil de sécurité des Nations unies était celui de la candidature de M. Trudeau, et non de celle du Canada. Est-ce parce qu'il sermonne la communauté internationale au sujet du racisme, alors qu'il a déjà lui-même pratiqué le blackface?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, le Canada [*Inaudible*] à de nombreuses occasions, a toujours défendu les droits de la personne. Nous nous opposons au racisme envers les Noirs. Nous nous opposons à toute pratique discriminatoire et nous...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Je rends la parole à Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: M. Trudeau a-t-il obtenu le vote de l'Iran en cédant devant son dictateur de ministre des Affaires étrangères? Il n'a eu droit à aucune réponse au sujet d'une attaque au missile que le gouvernement iranien aurait lancée contre un avion et qui aurait tué des citoyens canadiens. Et que dire du soutien à des mesures susceptibles de nuire à Israël?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, comme je l'ai déjà dit, à propos des victimes qui ont perdu la vie dans un avion ukrainien abattu plus tôt cette année, le Canada a exigé justice et transparence. Nous avons fait preuve de fermeté et de détermination et nous continuerons de faire tout en notre pouvoir pour que justice soit rendue aux familles des victimes.

L'hon. Michelle Rempel Garner: M. Trudeau pense-t-il qu'il a perdu des votes pour le Canada parce qu'il fait la morale au sujet des droits des femmes tout en s'en remettant à des femmes ministres pour répondre aux questions au sujet de sa façon de minimiser des allégations de tripotage formulées contre lui, laissant entendre que son accusatrice avait simplement vu les choses différemment?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, nous n'avons pas de leçons à recevoir du Parti conservateur au sujet des droits des femmes. C'est son gouvernement qui a réduit le financement des organismes qui offraient aux femmes le droit de choisir. Ce sont ses dirigeants qui ont fait reculer les droits des femmes partout dans le monde.

L'hon. Michelle Rempel Garner: M. Trudeau pense-t-il qu'il s'est aliéné le vote de l'Inde sur la candidature du Canada au Conseil de sécurité de l'ONU parce qu'il s'est pavané en Inde en compagnie d'un homme reconnu coupable d'une tentative d'assassinat visant un ministre d'État de l'Inde?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour souligner le travail acharné de l'équipe canadienne chargée de la campagne menée pour obtenir un siège au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce fut un effort collectif, et nous devons être reconnaissants envers les personnes incroyablement talentueuses...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Mme Rempel a de nouveau la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: M. Trudeau pense-t-il avoir peut-être perdu des votes parce que, pendant qu'il prêchait le féminisme et les droits des Autochtones et qu'il défendait la primauté

du droit, il écartait Jody Wilson-Raybould, qui avait dit la vérité sur l'exercice de son pouvoir privilégié dans le scandale SNC-Lavalin?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, le Canada a joué un rôle de chef de file en matière de transparence et d'ouverture, de collecte de données et de gouvernance. En fait, l'une des principales demandes que je reçois en tant que ministre du Développement international est de fournir une aide technique...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): De nouveau, Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: M. Trudeau pense-t-il qu'il a fait échouer la candidature du Canada parce que des despotes de régimes autoritaires pensent qu'il continuera de distribuer des milliards, d'offrir des dîners avec steak et des billets de spectacle de Céline Dion sans condition aucune, tandis qu'il alourdit la dette nationale du Canada et que les Canadiens doivent se priver?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, il est regrettable que la députée d'en face qualifie de gaspillage l'aide alimentaire d'urgence que nous apportons aux plus vulnérables de la planète. Il est déplorable qu'elle considère comme du gaspillage nos efforts visant à garantir aux femmes le droit de choisir. Il est triste que...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Mme Rempel Garner a de nouveau la parole.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Il est regrettable que notre candidature au Conseil de sécurité de l'ONU ait échoué. M. Justin Trudeau n'est pas respecté sur la scène internationale.

Maintenant que M. Trudeau a perdu, s'engagera-t-il à réclamer une réforme à l'ONU, à obtenir la libération des deux Michael, retenus en Chine, à défendre le droit d'Israël d'exister en tant qu'État et à dénoncer les atteintes à la démocratie dans des pays au régime autoritaire ou les accrocs à la souveraineté canadienne?

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, la députée n'a peut-être pas fait très attention, car c'est exactement ce que font le premier ministre et le gouvernement depuis quatre ans et demi. Nous avons appuyé Israël. Nous avons maintenu notre appui à une solution à deux États. Nous nous sommes opposés à l'autoritarisme. Nous avons travaillé fort pour...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): De nouveau, Mme Rempel Garner.

L'hon. Michelle Rempel Garner: Le gouvernement a voté contre Israël aux Nations unies et il n'a pas tenu tête à la Chine pour défendre les Michael, tout cela pour mousser une candidature qui a échoué. M. Trudeau a dit hier que le Canada est assez grand pour avoir une influence marquante, mais nous savons que nous ne pouvons pas nous débrouiller seuls. Compte tenu de tout ce que j'ai dit et du fait que M. Trudeau a obtenu moins de votes que M. Harper, Mme Gould pense-t-elle que le Canada aurait peut-être intérêt à se passer de M. Trudeau?

• (1350)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): La ministre peut répondre brièvement.

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, le Canada est attaché au réseau des Nations unies et au multilatéralisme. En tant que puissance moyenne, nous savons que c'est ainsi que nous continuerons d'exercer une influence dans le monde, et nous le ferons fièrement, inspirés par les valeurs canadiennes.

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): L'honorable député de Mégantic—L'Érable, M. Berthold, a la parole.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Je vous remercie beaucoup, madame la présidente.

Le 12 mars dernier, la Chambre a adopté unanimement la motion que j'avais présentée, où je demandais que la Chambre presse le gouvernement d'offrir des services consulaires à Raïf Badawi, et de travailler avec le gouvernement de l'Arabie saoudite pour lui donner accès à ses services consulaires.

Le gouvernement libéral, qui a maintenant le temps de se consacrer aux citoyens à la suite de l'échec de Justin Trudeau à l'obtention d'un siège au Conseil de sécurité, peut-il nous dire qu'il a fourni les services consulaires requis à M. Badawi?

[Traduction]

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, la promotion et la protection des droits de la personne, y compris le droit à la liberté d'expression, de conscience, de religion ou de foi, font partie intégrante de la politique étrangère du Canada. Nous sommes toujours extrêmement préoccupés par le cas de Raïf Badawi. Nous avons soulevé la question auprès des plus hautes instances et nous leur avons demandé à maintes reprises de faire preuve de clémence.

[Français]

M. Luc Berthold: La ministre peut-elle nous garantir que des services consulaires ont été fournis à M. Badawi, comme la Chambre l'a demandé au gouvernement?

[Traduction]

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, je le répète, le Canada demeure extrêmement préoccupé par la situation de Raïf Badawi. Nous avons soulevé cette question aux plus hauts échelons.

[Français]

M. Luc Berthold: Madame la présidente, depuis le début de ce comité spécial sur la COVID-19, nous posons des questions aux ministres libéraux, et, comme nous venons de le voir, nous obtenons très rarement des réponses.

Si le gouvernement ne veut pas répondre aux questions des députés, peut-être va-t-il daigner répondre à des questions qui m'ont été suggérées par des citoyens de Mégantic—L'Érable?

Guillaume Nadeau demande combien ils ont donné de milliards de dollars pour espérer obtenir un siège à l'ONU pour rien.

[Traduction]

L'hon. Karina Gould: Madame la présidente, encore une fois, je trouve très décevant que les conservateurs considèrent le travail incroyablement important que nous faisons dans le monde entier comme du gaspillage. Qu'il s'agisse d'aider ceux qui ont un besoin urgent d'aide alimentaire ou de fournir des soins de santé pressants...

[Français]

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Berthold, vous avez la parole.

M. Luc Berthold: Monsieur Nadeau, vous n'avez pas obtenu de réponse.

Mme Mélanie Bolduc demande pour quelle raison la PCU continue alors que beaucoup de compagnies vont fermer par manque de personnel. Elle dit comprendre l'aide apportée, mais qu'il faudrait vérifier si les gens en ont vraiment besoin. Il n'y a pas une journée où des gens ne lui disent pas qu'ils vont continuer de recevoir la PCU parce que c'est plus payant et qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Elle ne trouve pas ça normal.

Le gouvernement envisage-t-il des mesures incitatives à l'emploi pour encourager les gens à occuper les emplois qui sont disponibles maintenant?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, j'aimerais rappeler au député que nous vivons une période d'urgence où il faut absolument atteindre deux objectifs à la fois. Le premier objectif est le retour à l'emploi de ceux qui ont accès à un travail dans des conditions raisonnables. Le deuxième objectif est de s'assurer que tout le monde a de l'argent pour mettre du pain sur la table.

M. Luc Berthold: Nous n'avons pas obtenu de réponse non plus pour Mme Bolduc.

La Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs/Érable demande ceci:

L'ajustement des critères d'accès à la PCU, d'abord créée dans un contexte d'urgence, et avec raison, aurait ainsi pu devenir un programme de soutien à la relance économique et devenir un allié pour les employeurs plutôt qu'un obstacle supplémentaire.

Le gouvernement envisage-t-il des mesures incitatives à l'emploi pour encourager les gens à occuper les emplois qui sont disponibles maintenant?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, le député aura probablement entendu plus tôt ma réponse, à savoir qu'il y aura très bientôt un processus d'attestation selon lequel les gens et les travailleurs devront confirmer qu'ils n'ont pas pu retourner au travail — un travail raisonnable.

Cela étant dit, des millions de Canadiens et beaucoup de Québécois n'ont pas accès à un travail et n'y auront pas accès l'année prochaine...

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): M. Berthold a la parole.

M. Luc Berthold: « Bientôt », c'est vague et on ne sait pas quand ce sera. Nous y sommes habitués.

Mélanie Paquette demande « Quand pourrions-nous accéder au compte d'urgence pour les entreprises canadiennes? Il y a un mois déjà que l'annonce a été faite et on ne peut toujours pas faire de demande auprès de nos institutions bancaires. »

Quelle est la réponse?

L'hon. Mélanie Joly: Mon cher collègue, vous pouvez dire à Mélanie d'aller voir Développement économique Canada dans sa circonscription ou de passer par votre bureau. Nous aurons une solution pour elle. Vous savez que le tout est disponible, alors je compte sur vous pour lui transmettre l'information.

M. Luc Berthold: Je vais donc transmettre cette information à Mme Paquette.

Mme Marcelle Brière dit ceci:

Si les gens n'ont vraiment pas de travail, alors qu'ils leur donnent le chômage régulier et ceux qui auront du travail, là ils vont aller travailler, car ça va être plus payant pour eux que d'avoir la PCU. Le petit jeu de M. Trudeau, c'est de gagner des votes pour la prochaine élection.

Le gouvernement envisage-t-il des mesures incitatives à l'emploi pour encourager les gens à occuper les emplois qui sont disponibles maintenant?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Madame la présidente, cela me permet d'informer le député que, dans sa circonscription, il doit y avoir probablement environ 20 000 travailleurs qui ont pu recevoir la Prestation canadienne d'urgence au cours des dernières semaines.

Prétendre que ces travailleurs n'avaient pas besoin d'une telle aide urgente n'est certainement pas ce que le député suggère. Cela étant dit...

• (1355)

La présidente suppléante (Mme Carol Hughes): Monsieur Berthold, la parole est à vous.

M. Luc Berthold: C'était une question de Mme Brière. Cette dernière se pose des questions, avec raison.

Le seul côté positif de ce comité spécial sur la COVID-19 est d'avoir montré aux Québécois et aux Canadiens à quel point les ministres du gouvernement libéral évitent de répondre aux questions. Il est impossible d'avoir des réponses sur quelque sujet que ce soit.

Je vais en faire une dernière démonstration.

Le premier ministre peut-il nous dire à combien s'élève, à ce jour, le déficit canadien?

L'hon. Mona Fortier: Madame la présidente, depuis le début, nous avons investi pour soutenir les Canadiens et les Canadiennes en ces temps très difficiles, et nous allons continuer à le faire pour nous assurer qu'ils peuvent poursuivre leur travail ou encore aider leur famille pendant cette crise.

Le président: Nous allons continuer.

[Traduction]

Nous passons maintenant à M. McCauley.

M. Kelly McCauley (Edmonton-Ouest, PCC): Merci, monsieur le président.

Comme c'est la semaine des prévisions budgétaires à Ottawa, j'ai pensé examiner certaines dépenses du gouvernement.

Une question inscrite au *Feuilleton* a reçu récemment une réponse. Elle énumère des frais de représentation qui, en quelques mois à peine, totalisent des milliers et des millions de dollars, aux dépens des contribuables canadiens.

Je commence par l'ARC. Dans son plan ministériel, cette agence déclare son profond attachement à la communication ouverte et honnête de l'information et à la transparence. Le *Feuilleton* énumère 620 postes de frais de représentation et indique des dépenses de 1 million de dollars sans qu'un seul détail soit divulgué sur la description des biens, le nombre d'employés et de participants ou la nature de l'activité, exception faite d'une commande de 2 100 \$ chez Subway.

Pourquoi l'ARC ne fait-elle preuve d'aucune transparence, sinon au sujet des sandwiches de Subway?

[Français]

L'hon. Diane Lebouthillier: Je peux dire à mon collègue qu'à Revenu Canada, nous sommes très fiers du travail que nous avons fait, que ce soit dans le dossier de l'évasion fiscale ou en ce qui a trait au service à la clientèle. C'est d'ailleurs la Semaine nationale

de la fonction publique. Nous avons fait en sorte que 8,5 millions de personnes puissent recevoir la PCU.

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Son propre plan ministériel proclame son attachement à la transparence. Je suis sûr que Jared de Subway serait très fier de cette réponse.

Le plan ministériel du Bureau du surintendant des institutions financières, le BSIF, signé par le ministre Morneau, dit que son mandat consiste à protéger, à renforcer et à stabiliser l'environnement financier pour les contribuables.

La réponse à une autre question inscrite au *Feuilleton* révèle que, ces quatre dernières années, le BSIF a dépensé près de 2 millions de dollars pour acheter du mobilier de bureau flambant neuf, alors que SPAC a des entrepôts pleins de mobilier disponible à Ottawa. Comment ces dépenses de près de 2 millions de dollars en meubles pour une petite entité d'à peine 400 personnes renforcent-elles l'environnement financier pour les contribuables?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, depuis le début de la crise, nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens. Nous maintenons les services et les programmes. Nous avons veillé à ce que les entreprises et les travailleurs reçoivent un soutien efficace. Nous continuerons dans la même voie, et nous voulons accorder la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens.

M. Kelly McCauley: Ridicule.

La ministre se rend-elle compte que le BSIF, en violation des règles du Secrétariat du Conseil du Trésor, a scindé les commandes de meubles pour que chacune reste légèrement inférieure à 25 000 \$, ce qui permet de traiter avec un fournisseur unique au lieu de faire appel à la concurrence?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Je vais répondre à la question puisqu'on traite du Conseil du Trésor.

Il est évident que toutes les politiques du Conseil du Trésor doivent s'appliquer autant en temps normal qu'en temps d'urgence.

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Est-ce que le fait de structurer les achats de façon à éviter les appels d'offres concurrentiels protège l'environnement financier pour les contribuables, comme l'indique le plan ministériel du BSIF?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je peux répondre au nom du ministre concerné et assurer à mon collègue que toutes les règles en vigueur et déjà connues au sein du gouvernement sont appliquées avec rigueur...

• (1400)

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Le président du Conseil du Trésor prétend que toutes les règles sont en place.

Quatre achats ont été faits le 30 décembre auprès de la même entreprise. Exactement le même jour. Chacun d'eux était d'une valeur à peine inférieure à 25 000 \$ de façon à éviter tout appel à la concurrence. Le président du Conseil du Trésor considère-t-il qu'on respecte ainsi les règles et règlements?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, je peux assurer à mon collègue que les processus solides et habituels s'appliquent dans toutes les circonstances, y compris en période d'urgence comme celle que nous vivons depuis quelques semaines.

[Traduction]

M. Kelly McCauley: Je vais citer pour la gouverne du président du Conseil du Trésor le texte de ses propres règles, puisque, apparemment, il les ignore. Selon les lignes directrices du Conseil du Trésor, « [...] les projets de marché visant des biens de plus de 25 000 \$ [...] doivent être annoncés au moyen de ce service service d'appels d'offres. »

À l'évidence, le BSIF a violé cette obligation en faisant 75 achats individuels d'un peu moins de 25 000 \$, adressant souvent les commandes à la même entreprise et le même jour. Le président du Conseil du Trésor pourrait-il envisager de faire son travail et s'engager aujourd'hui devant les contribuables à examiner cette conduite scandaleuse du BSIF?

[Français]

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, cela me permet d'exprimer ma pleine confiance envers les fonctionnaires solides et rigoureux du Conseil du Trésor, qui font le travail que nous attendons d'eux et qui vont continuer de le faire.

[Traduction]

Le président: Nous allons maintenant poursuivre avec Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin (Fredericton, PV): Merci, monsieur le président.

Les répercussions cruelles du racisme systémique ne sont pas remarquées que par les forces de l'ordre; les recherches, les données recueillies et les expériences vécues en témoignent aussi sans équivoque. La discrimination raciale a d'énormes répercussions sur la santé des personnes racialisées et des Autochtones. Dans certains cas, c'est même une question de vie ou de mort. De plus, la conjugaison du sexisme et du racisme amplifie les conséquences. Notons par exemple la pratique bien documentée des stérilisations forcées chez les femmes autochtones; l'endométriose non diagnostiquée, dont les symptômes ont été niés ou négligés pendant des années de façon bien plus fréquente chez les femmes de couleur; la persistance de la transphobie dans la façon dont les hôpitaux prennent soin de la communauté LGBTQ2+.

L'automne dernier, le gouvernement s'est engagé à appuyer des études qui tiennent compte de la diversité, de la race et du sexe afin d'améliorer les soins de santé pour les femmes.

Ma question s'adresse à la ministre de la Santé. Quand verrons-nous la concrétisation de cet engagement dans le but d'éliminer le racisme et les obstacles systémiques dans les soins de santé?

L'hon. Bardish Chagger: Monsieur le président, je comprends bien à la fois la question et l'importance de cet échange. C'est le travail que le gouvernement a commencé à faire lorsqu'il a été élu en 2015. Nous allons poursuivre en nous appuyant sur le travail déjà accompli.

Je suis d'accord avec la députée pour dire qu'il y a encore du travail à faire, et c'est exactement pourquoi je travaille avec tous les ministères et tous les organismes pour m'assurer que ce travail se fait. Ce n'est pas seulement une question de sécurité publique, c'est

aussi une question de santé, d'égalité et d'équité. Il s'agit de prendre de meilleures décisions, éclairées par les expériences vécues. Je peux vous promettre que nous sommes non seulement à l'écoute, mais aussi engagés, et que nous sommes déterminés à agir et à obtenir des résultats. Le gouvernement, avec l'aide de tous, y parviendra.

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, la circonscription de Fredericton est traversée par un fleuve. Les cartes officielles l'appellent Saint John, mais, pour le peuple Wolastoqiyik, il s'agit du Wolastoq, c'est-à-dire le beau fleuve généreux. Très belle appellation.

Depuis des siècles, le fleuve favorise l'amitié, facilite le commerce et contribue à forger l'identité des peuples. Nous observons ici et partout dans le monde un mouvement de réappropriation des espaces. Le récit colonial a imposé des noms de montagne, des statues, des noms de rue et de cours d'eau. Partout au Canada, ce récit s'est substitué à ce qui existait déjà.

Si nous voulons qu'une culture prospère au lieu de seulement survivre, elle doit faire partie intégrante de notre environnement. Les noms autochtones des espaces sont une façon puissante de donner sens au paysage, de manifester du respect.

Ma question s'adresse au ministre du Patrimoine. En travaillant avec les collectivités des Premières Nations et en respectant leurs compétences et leurs priorités, le gouvernement prendra-t-il la tête d'initiatives visant à créer des politiques d'intérêt public sur la reconnaissance des toponymes autochtones?

L'hon. Steven Guilbeault: Je remercie la députée d'en face de sa question et des efforts qu'elle déploie à ce propos.

Comme elle le sait pertinemment, au cours du dernier mandat, nous avons adopté un nouveau projet de loi, la Loi sur les langues autochtones, pour aider à sauver, à promouvoir et à favoriser les langues autochtones et leur revitalisation. Nous agissons en partenariat avec les collectivités autochtones de l'ensemble du Canada et nous continuerons de le faire, monsieur le président.

• (1405)

Mme Jenica Atwin: Monsieur le président, il y a environ six millions de personnes handicapées au Canada. Avant la pandémie, ils étaient déjà aux prises avec des problèmes: exclusion, difficultés d'accès et pauvreté. Ces problèmes ont été exacerbés.

Le gouvernement se targue de faire croître la classe moyenne, mais il ne faut pas oublier qu'on juge toute société à la façon dont elle traite ses membres les plus vulnérables.

La ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées peut-elle nous dire comment au juste le gouvernement entend soutenir les personnes handicapées au cours des prochains mois?

L'hon. Jean-Yves Duclos: La question est très importante. Nous sommes tous conscients des obstacles supplémentaires et importants que les personnes handicapées doivent surmonter dans leur situation propre. C'est pourquoi nous avons annoncé, il y a quelques jours à peine, que nous leur enverrions une aide supplémentaire qui peut atteindre 600 \$.

Malheureusement, nous n'avons pas eu l'occasion d'en débattre la semaine dernière...

Le président: Nous revenons à Mme Atwin.

Mme Jenica Atwin: Y aura-t-il bientôt un nouveau projet de loi sur lequel on pourra compter?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, les Canadiens et tous les députés peuvent compter sur le dévouement et l'engagement manifestés du gouvernement à l'égard des personnes handicapées. Nous allons envisager toutes les possibilités...

Le président: Mme Atwin a de nouveau la parole.

Mme Jenica Atwin: Je profite du temps qu'il me reste pour souhaiter une bonne fête des Pères à tous les papas. À mon père Bob, à mon mari Chris et à mon beau-père Ronnie, merci de tout ce que vous faites.

[Français]

Bonne fête des Pères!

[Traduction]

Le président: Je donne la parole à Mme Kwan.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NPD): Je vais partager mon temps avec M. MacGregor.

Il y a énormément de confusion dans le public au sujet des règles d'admissibilité à la PCU. Dans les règles publiées sur le site Web du gouvernement, on peut lire que la prestation s'adresse à ceux qui « sont, ou prévoient être, sans revenu d'emploi ou de travail indépendant pendant au moins 14 jours consécutifs au cours d'une période initiale de 4 semaines ». Pourtant, le secrétaire parlementaire Adam Vaughan a écrit sur Twitter: « faites une demande... inutile de prouver que vous avez eu 14 jours sans revenu. »

Le premier ministre peut-il confirmer à ceux qui ont suivi les conseils d'Adam Vaughan, qu'ils ne seront pas pénalisés et criminalisés à cause du projet de loi C-17?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Question très pertinente, car elle fait allusion au rôle important de la PCU, la Prestation canadienne d'urgence, qui, ces dernières semaines, a aidé huit millions de Canadiens à mettre du pain sur la table.

Nous allons continuer d'offrir cette prestation, sachant que, malheureusement, des millions de Canadiens ne sont pas au bout de leur peine.

Mme Jenny Kwan: Monsieur le président, le ministre a refusé de répondre à la question.

Un aîné handicapé qui n'était pas sûr d'être admissible a appelé l'ARC. L'agent a répondu à mon électeur qu'il devrait présenter une demande de toute façon. Il craint maintenant d'être pénalisé.

Les personnes vulnérables qui tentent de survivre à la pandémie ne devraient pas être criminalisées. Le premier ministre va-t-il retirer tous les articles qui pénalisent et criminalisent les gens qui essaient d'obtenir la PCU?

L'hon. Jean-Yves Duclos: J'ajouterai deux choses: premièrement, ce soutien est absolument essentiel pour des millions de travailleurs et de familles. Deuxièmement, les travailleurs et leurs familles, ainsi que les députés, ont le droit, et parfois l'obligation, d'obtenir l'appui de l'ARC. Nous avons incité les fonctionnaires de l'ARC à aider les Canadiens vulnérables.

Le président: Madame Kwan, il vous reste environ 38 secondes.

Mme Jenny Kwan: Étant donné qu'il y a énormément de confusion et de renseignements contradictoires, si le gouvernement va de l'avant avec la partie 4 du projet de loi C-17, accusera-t-il également le secrétaire parlementaire Adam Vaughan d'avoir été com-

plice d'une fraude, ou y aura-t-il pour le gouvernement des règles différentes de celles qui s'appliquent au grand public?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, tous les députés ont non seulement le privilège, mais aussi la responsabilité d'aider leurs électeurs pendant cette crise particulièrement difficile, et nous savons que nous pouvons tous compter sur eux pour soutenir nos concitoyens vulnérables dans nos circonscriptions respectives.

Le président: Nous passons maintenant à M. MacGregor.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NPD): Monsieur le président, plus de trois mois après le début de la pandémie de COVID-19, de nombreuses petites entreprises de ma circonscription, Cowichan—Malahat—Langford, me disent encore que le gouvernement ne les a tout simplement pas aidées. Des entreprises comme Sports Traders, à Duncan, et A to Z Kids Consignment, à Langford, qui sont toutes deux en activité depuis plus de 20 ans, risquent de devoir fermer leurs portes pour de bon parce que les propriétaires de leurs locaux ne veulent pas participer à l'aide au loyer commercial ou n'y sont pas admissibles.

Quand le gouvernement va-t-il intervenir et corriger ce programme?

● (1410)

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, le gouvernement travaille en étroite collaboration avec les provinces et les territoires afin d'offrir l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial, et nous accueillons favorablement les mesures que certaines provinces ont prises pour protéger davantage les locataires commerciaux. Les mesures récentes devraient faire augmenter le taux de participation considérablement. Nous continuerons de surveiller l'application du programme pour appuyer les entreprises partout au Canada.

M. Alistair MacGregor: Monsieur le président, ma prochaine question s'adresse à la ministre du Revenu national.

Mon bureau essaie d'aider V2V Black Hops Brewing, qui ne peut pas se prévaloir de la Subvention salariale d'urgence dont elle a tant besoin à cause d'un embrouillamini avec l'ARC. Je voudrais que la ministre me donne dès maintenant l'assurance que son cabinet s'engagera à régler ce problème afin que cette importante entreprise sociale, qui aide les anciens combattants sans abri, puisse poursuivre ses activités. Va-t-elle me donner cette assurance?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, je remercie mon collègue d'avoir donné cet exemple.

Nous nous sommes efforcés de rendre cette subvention disponible. Elle se prolongera jusqu'à la fin d'août. Nous proposerons sous peu une nouvelle approche pour veiller à ce que toutes les entreprises au Canada puissent s'en prévaloir.

Le président: Vous avez le temps de poser une très brève question, monsieur MacGregor.

M. Alistair MacGregor: Enfin, je signale que, au milieu de la pandémie, la crise des opioïdes continue de faire des ravages et de semer la mort dans nos collectivités, surtout ici, en Colombie-Britannique. La présence des drogues atteint un niveau toxique dans les rues, où le fentanyl est plus répandu que jamais. Chaque décès est une dénonciation de la politique fédérale en matière de drogues.

Il est temps de déclarer une urgence sanitaire nationale. La ministre de la Santé va-t-elle le faire?

L'hon. Patty Hajdu (ministre de la Santé): Monsieur le président, j'ai eu une excellente conversation avec le ministre Darcy, le ministre de la Santé mentale et de la Lutte contre les dépendances de la Colombie-Britannique, pas plus tard qu'hier soir. Nous avons convenu de poursuivre notre travail commun pour veiller à ce que les Britanno-Colombiens et tous les Canadiens aient accès à des mesures d'atténuation des préjudices: un approvisionnement plus sécuritaire, un traitement communautaire, un accès à l'injection sans danger...

[Français]

Le président: Je cède la parole à Mme DeBellefeuille.

Mme Claude DeBellefeuille: Je vous remercie, monsieur le président.

On le sait, il a fallu une concentration d'énergie et d'efforts pour faire face à la pandémie. Toutefois, il faut se le dire, ce n'est pas parce qu'il y a une pandémie que les gens arrêtent d'être malades, d'être atteints du cancer ou de maladies graves. Pensons aux gens qui étaient en rémission il y a peut-être quelques mois et qui ont épuisé leurs prestations de maladie de l'assurance-emploi. Aujourd'hui, ils se retrouvent complètement perdus et abandonnés. En plus de lutter contre une récurrence du cancer, ils n'ont pas les moyens financiers de payer leur loyer, leurs factures d'électricité et de téléphone. Ils vivent une pression financière importante parce qu'on n'a pas pris le temps de s'entendre à la Chambre sur une mesure, une modification de la Loi sur l'assurance-emploi pour bonifier les prestations de maladie de l'assurance-emploi, en faisant passer leur durée de 15 à 50 semaines. En ce moment même, beaucoup de députés de la Chambre ont des concitoyens atteints d'un cancer qui se retrouvent devant rien.

Le gouvernement va-t-il profiter de la prochaine séance de la Chambre, le 8 juillet, pour déposer un projet de loi visant à prolonger les prestations de maladie de l'assurance-emploi de 15 à 50 semaines?

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, j'aimerais tout d'abord remercier la députée d'avoir exprimé avec beaucoup de compassion et beaucoup d'écoute ce qu'elle a entendu de la part des citoyens de sa circonscription.

Il y a malheureusement des familles et des travailleurs qui vivent depuis plusieurs semaines, voire depuis des années, dans des conditions de maladie difficiles, qui mettent en danger leur capacité de joindre les deux bouts et de prendre soin de leurs proches.

C'est une situation que nous avons comprise et à laquelle nous avons d'ailleurs travaillé au cours des dernières années, en apportant des améliorations importantes aux prestations spéciales de l'assurance-emploi, comme les prestations de maternité, parentales, de compassion et de proches aidants. En fait, nous avons apporté des améliorations importantes à toutes les prestations spéciales du régime de l'assurance-emploi.

Nous allons continuer de le faire, y compris pour les prestations de maladie, parce que nous nous y sommes engagés lors de la dernière campagne électorale.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le président, je ne pense pas que les paroles du ministre soient réconfortantes pour les personnes actuellement aux prises avec un cancer et qui ont épuisé leurs prestations spéciales de maladie de l'assurance-emploi.

Le 18 février dernier, une motion proposée par le Bloc québécois a été adoptée à l'unanimité en vue de prolonger les prestations de

15 à 50 semaines. De son côté, le gouvernement s'est engagé à les prolonger de 15 à 26 semaines. En ce moment, les gens qui sont malades, qui sont sur le point de perdre leur revenu de subsistance ou qui n'en ont plus et qui luttent pour leur survie n'ont aucune indication ni encouragement du gouvernement que, le 8 juillet, du consentement unanime, nous allons ensemble bonifier les prestations de maladie du régime de l'assurance-emploi.

Le ministre peut-il nous dire, et en prendre l'engagement, que, le 8 juillet prochain, il profitera de la séance de la Chambre pour présenter et faire adopter cette mesure, qui est simplement une modification à une loi existante?

● (1415)

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, cela me permet de continuer et de remercier à nouveau la députée de sa capacité d'être bien consciente des difficultés à la fois de maladie et économiques que vivent des milliers et, actuellement, durant la pandémie, des millions de Canadiens et de Québécois.

C'est pour cela que le gouvernement a annoncé dernièrement qu'il bonifierait la Prestation canadienne d'urgence en la prolongeant à 24 semaines. C'est un autre exemple de l'engagement du gouvernement canadien à aider les gens non seulement à protéger leur santé, mais aussi à joindre les deux bouts.

L'autre exemple dont parle la députée est l'engagement que nous avons pris lors de la dernière campagne électorale d'augmenter le nombre de semaines d'admissibilité aux prestations de maladie. Nous avons hâte de pouvoir travailler avec tous les députés de la Chambre pour respecter ces engagements.

Le président: Madame DeBellefeuille, il vous reste 20 secondes.

Mme Claude DeBellefeuille: Monsieur le président, je vais me permettre de corriger le ministre. Actuellement, les gens malades qui ont épuisé leurs prestations spéciales de maladie de l'assurance-emploi n'ont pas droit à la PCU; ils se retrouvent devant rien.

J'encourage donc le gouvernement à revenir le 8 juillet avec un projet de loi, et le leader du gouvernement sera assuré d'avoir notre collaboration pour aider les personnes malades.

L'hon. Jean-Yves Duclos: Monsieur le président, nous sommes très heureux d'entendre parler de collaboration de la part des députés de l'opposition, car nous avons besoin de collaborer afin de prendre soin les uns et des autres.

[Traduction]

Le président: Nous passons maintenant à M. Steinley.

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Le ministre responsable des prêts hypothécaires chinois saute dans sa voiture avec chauffeur, traverse la frontière américaine pour un déplacement non essentiel et se rend ensuite à New York, l'épicentre de la COVID-19 aux États-Unis. Le premier ministre ou le leader à la Chambre peuvent-ils confirmer que, lorsque le ministre reviendra, il se mettra en quarantaine pendant 14 jours?

L'hon. Karina Gould: Je peux confirmer que le ministre se soumettra à une quarantaine de 14 jours.

M. Warren Steinley: M. Champagne a pu assister au vote à New York. Le leader à la Chambre sait-il combien de personnes étaient présentes aux Nations unies pour le vote?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, je peux confirmer que des mesures appropriées ont été prises pour assurer la distanciation pendant le vote. C'est pourquoi le vote a commencé à 9 heures et n'a pris fin qu'à 14 heures.

M. Warren Steinley: C'est une question très simple. Y avait-il plus ou moins de 500 personnes au vote à l'ONU?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, si le vote a duré de 9 à 14 heures, c'est qu'un nombre limité...

Le président: Nous allons revenir à M. Steinley.

M. Warren Steinley: Y a-t-il eu plus ou moins d'un millier de personnes qui ont voté à l'ONU?

L'hon. Karina Gould: Monsieur le président, encore une fois, les Nations unies, dont le personnel est en télétravail depuis trois mois, ont tenu une réunion spéciale...

Le président: Nous allons revenir à M. Steinley.

M. Warren Steinley: J'essaie de montrer que les libéraux sont des hypocrites absolus en ce qui concerne la fermeture du Parlement. Ils ont dit aux Canadiens qu'il n'est pas sécuritaire pour les députés de se réunir dans cette enceinte. Ensuite, ils vont voter en personne à New York.

Je pose de nouveau la question: savent-ils combien de personnes ont participé au vote à l'ONU?

L'hon. Pablo Rodriguez (leader du gouvernement à la Chambre des communes): C'est tout à fait faux, monsieur le président. Nous sommes ici, nous débattons, et des députés participent par vidéoconférence. Nous répondons aux questions tous les jours. En fait, nous avons répondu à 2 965 questions de l'opposition depuis le début de la pandémie, soit 67 % de plus qu'au cours des séances habituelles.

• (1420)

M. Warren Steinley: Monsieur le président, je dirais que les membres du gouvernement se sont exprimés, certes, mais qu'ils n'ont répondu à aucune question au cours des trois derniers mois. Je ne dirais pas qu'ils ont répondu à quoi que ce soit, et personne, en Saskatchewan et en Alberta, ne pense qu'ils donnent quelque réponse à la Chambre.

Si le ministre des Affaires étrangères peut se rendre à New York pour un vote en personne et si le premier ministre peut aller dans une entreprise d'Ottawa pour faire campagne, alors la Chambre devrait être en mesure de siéger en toute sécurité au Parlement de façon normale.

Quand les libéraux admettront-ils qu'ils ont fermé le Parlement pour éviter de rendre des comptes et se cacher, et non par souci de sécurité?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, je le répète, nous avons répondu à près de 3 000 questions de l'opposition, beaucoup plus que pendant des séances ordinaires, avec la présence de collègues par vidéoconférence. Pourquoi le député s'oppose-t-il à ce mode de participation?

M. Warren Steinley: Je ne suis pas contre le fait que mes collègues soient là par vidéoconférence. Je m'oppose à ce que vous ne rendiez pas de comptes.

Les habitants de Regina—Lewvan veulent savoir comment le gouvernement prévoit payer les programmes qu'il a mis en oeuvre au cours des derniers mois.

Le président: Un instant. Le chronomètre est arrêté. Donc, personne ne perd de temps de parole. Nous allons simplement donner à la ministre le temps de se brancher. La technologie n'est pas toujours facile.

La ministre peut répondre.

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, depuis le premier jour, nous accordons la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens. Notre pays est en très solide position, et nous continuerons d'appuyer les Canadiens et les travailleurs...

Le président: Revenons à M. Steinley.

M. Warren Steinley: De combien le gouvernement devra-t-il majorer la TPS pour payer toutes ses dépenses inconsidérées des cinq dernières années?

L'hon. Mona Fortier: Monsieur le président, nous offrons du soutien et de l'aide aux Canadiens depuis le début de la pandémie...

Le président: De retour à M. Steinley.

M. Warren Steinley: Je profite du peu de temps qu'il me reste pour donner un petit conseil à mes collègues qui font actuellement partie du gouvernement.

Les Canadiens ne toléreront pas indéfiniment l'inaction et le manque de leadership. Si une deuxième vague et un autre confinement complet paralysent notre économie, les privant de leurs libertés et de la capacité de prendre leurs propres décisions, ils ne vont pas l'accepter. Le premier ministre devra faire preuve de leadership et commencer à prendre des décisions difficiles, au lieu de se cacher sous le lit dans sa maison de campagne, se montrant le bout du nez uniquement pour son apparition quotidienne de 10 minutes.

Quand le gouvernement va-t-il s'atteler à l'élaboration d'un plan qui accorde la priorité aux Canadiens et qui remettra le Canada sur les rails?

L'hon. Pablo Rodriguez: Monsieur le président, le gouvernement a toujours accordé la priorité aux Canadiens. Il a aidé les aînés, les étudiants, les familles, les travailleurs, les entreprises, tous les Canadiens de toutes les provinces, monsieur le président, et il continuera de le faire parce que c'est la chose à faire, même si les gens d'en face ne le croient pas.

Le président: Les deux secondes qui restent ne suffisent pas pour poser une question et donner une réponse. C'est donc la fin.

[Français]

Nous voici donc rendus à la dernière réunion du Comité spécial sur la pandémie de la COVID-19.

J'aimerais remercier les nombreux députés qui ont pris part à ces délibérations, non seulement de leur présence, mais aussi de leur patience pendant que nous apprenions à naviguer dans ce monde au fonctionnement très différent.

[Traduction]

Je remercie les employés talentueux et dévoués de l'Administration de la Chambre qui ont rendu possibles ces réunions hybrides uniques. Malgré les nombreuses difficultés personnelles et professionnelles attribuables à la pandémie, ces employés de tous les services de l'organisation ont conjugué leurs efforts pour honorer leur engagement à appuyer le travail des députés.

[*Français*]

En terminant, j'aimerais vous souhaiter un très bel été. Il sera sans doute bien différent de celui que vous aviez imaginé. Cependant, j'espère que vous pourrez quand même profiter de moments de loisir en compagnie de vos proches.

[*Traduction*]

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>